

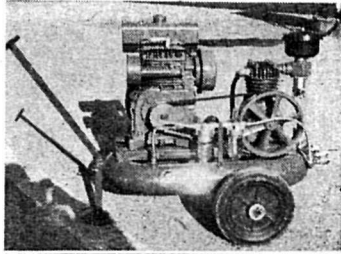
VOTRE CONSEILLER-ENSEMBLIER



TRISCONI
MEUBLES
MONTHEY

Expo sur 4 étages
Fermé le lundi

Garage Gay Frères - 1926 Fully



☎ (026) 5 31 93
Compresseurs
de 170 à 1000 l.
max.
Toujours
une machine
agricole
d'avant-garde
40 ans
d'expérience



Vendredi 2 mai 1975 60 ct. JA Martigny
No 33 - Journal fondé en 1860 - Bi-hebdomadaire

Fête
bas-valaisanne
de chant

page 3

Impr. Montfort, Martigny

CONFÉDÉRÉS

SODECO: les choses vues d'en bas

Dans un précédent article, nous examinons la situation des communes d'Entremont face à Sodeco et les avantages énormes qui ont été faits à cette entreprise. Voyons aujourd'hui qui est Sodeco ?

Sodeco appartient à 100 % au groupe Landis & Gyr de Zoug. Le Conseil d'administration de Sodeco est composé de :

MM. Olivier Reverdin, président
Gustave Schlipplin
Gottfried Straub-Gyr

M. Reverdin, conseiller aux Etats genevois, libéral, a toujours été un fervent défenseur du fédéralisme. Nous serions heureux de connaître son avis sur les licenciements de Sodeco.

Comment justifie-t-il son attitude, alors que dans son propre pays on traite des régions entières en pays colonisés ? A moins que ses thèses politiques ne soient que pure hypocrisie.

Qu'importe, nous croyons que sa présence à Sodeco est surtout le fait d'une image de marque plutôt que d'assumer des décisions économiques.

M. Schlipplin a été le grand négociateur de l'implantation de Sodeco en Entremont. Peu après, il partait à la direction du groupe de Zoug. Tout n'a pas été perdu pour tout le monde. Avec M. Straub-Gyr, il est l'homme de liaison de Zoug.

Nous ne connaissons pas les résultats financiers de Sodeco et pour cause. En revanche, nous connaissons la situation de Landis-Gyr et ses structures.

Voici d'abord l'avis du président et vice-président du Conseil d'administration de Landis-Gyr. M. A.-C. Brunner-Gyr et M. G. Straub-Gyr.

« Les perspectives intéressantes que nous entrevoyons à plus long terme subissent actuellement des influences défavorables. La politique de haut loyer de l'argent et de restrictions de crédit pratiquée pour lutter contre l'inflation a conduit à un ralentissement des activités du secteur de la construction dans la plupart des pays industriels. Cette situation a des répercussions au niveau du Groupe Landis & Gyr dont de nombreux produits sont plus ou moins directement liés à l'évolution de la conjoncture dans le bâtiment. Après une longue période de demande soutenue, nous allons nous trouver dans une situation plus tendue, qui, sans être alarmante, nous place néanmoins devant des problèmes d'adaptation. »

« L'entrée de commandes de 978 millions de francs est en augmentation de 8 % par rapport à l'exercice précédent et elle dépasse le montant facturé qui atteint 908 millions. La valeur globale de la production a augmenté de 14 % et se situe, pour la première fois, au-delà du milliard de francs. »

» Pour 1975, nous comptons avec une stagnation de ces valeurs et une régression sensible du bénéfice d'exploitation. »

« Les activités principales du Groupe Landis & Gyr se situent dans les domaines de la mesure, de la régulation et de la commande de la consommation d'énergie. Elles ne peuvent donc que gagner en importance au cours des années à venir, ceci compte tenu des réels problèmes qui se posent de façon générale quant à l'énergie. Il nous appartient donc de prendre effectivement conscience de ces perspectives intéressantes. »

Qui est Landis-Gyr ?

Actionnaires :

1. Landis & Gyr Holding AG
2. Landis & Gyr AG
3. LG International AG - Euroclimate AB

Sociétés affiliées :

- Suisse**
- Electromat AG, Zoug
 - Finexport SA, Zoug
 - Regulator AG, Zoug
 - Sodeco-Saia SA, Genève, Hérémence, Sembrancher, Morat
 - Constanta Handel AG, Zurich
- Belgique**
- Landis & Gyr Belge SA, Bruxelles
- Allemagne**
- Billmann Regler GmbH, Munich
 - Landis & Gyr GmbH, Francfort
 - Landis & Gyr-Billman GmbH, Francfort
 - Markworth GmbH, Berlin

France

- ACIR Sàrl, Paris
- Immogy SA, Paris
- Landis & Gyr Sàrl, Montluçon
- MIME SA, Paris
- Régulateurs Industriels Billman SA, Paris

Grèce

- Landis & Gyr Hellas AE, Corinthe

Grande-Bretagne

- Landis & Gyr Ltd, Londres
- Landis & Gyr-Billman Ltd, Londres

Italie

- Landis & Gyr Spa, Rome

Pays-Bas

- Electrowater NV, Amsterdam
- Landis & Gyr BV, Waalwijk

Autriche

- Landis & Gyr Gesellschaft, Vienne
- Reimer & Seidel GmbH & Co KG, Vienne
- Reimer & Seidel Messapparate Bau- und Vertriebsgesellschaft GmbH, Vienne

Portugal

- Landis & Gyr Lda, Lisbonne

Scandinavie

- Billmann-Regulator AB, Stockholm
- Billman-Regulator AS, Oslo
- Landis & Gyr - Billman AS, Copenhague
- Oy Landis & Gyr AB AB, Helsinki

Espagne

- Landis & Gyr Espanola SA, Séville
- Landis & Gyr-Billman SA, Madrid

Australie

- Landis & Gyr (Australia) Pty Ltd, Melbourne
- Landis & Gyr-Billman Pty Ltd, Melbourne

Japon

- Tokyo Keiki-Landis & Gyr Co. Ltd, Tokyo

Amérique du Nord

- Amerogy Inc., New York
- Landis & Gyr Inc., New York
- Landis & Gyr Ltd, Montreal
- Moore Systems Inc., Sunnyvale

Par qui est-il commandé ?

Conseil d'administration :

A.C. Brunner-Gyr, Zoug, président ; G. Straub-Gyr, Zoug, vice-président ; Mme S. Mijnsen-Gyr, Zoug ; O. Aepli, Zu-

rich ; P. Daetwyler, Altdorf ; H.R. Lüthy, Zurich ; W. Niederer, Zurich.

Direction du groupe :
G. Straub, président, P. Lusser, W. Lüthi, G. Schlipplin, G. Weber.

Quel est son bénéfice ?

Bénéfice 1974 : 41,5 millions. Bénéfice 73-74 : 35,5 millions.

Baisse de 6 millions. On licencie. En 1971, le bénéfice a baissé de 8 millions, on n'a pas licencié pour autant.

Il faut tenir compte de la notion de cash-flow qui est une certaine manière de déguiser le bénéfice puisqu'il s'agit d'amortissement comptable. En fait, on peut dire que le bénéfice réel du groupe est près de 90 millions.

Et on veut nous faire croire qu'il est nécessaire de licencier 30 personnes à Sembrancher. Mais ces personnes licenciées se paient uniquement avec les avantages que les communes d'Entremont ont accordés à Sodeco.

Dans tout cela il y a quelques points à éclaircir :

1. Il nous faut une déclaration de la direction Sodeco qu'il n'y aura pas d'autres licenciements ;
2. La convention liant les communes à Sodeco a été violée. Peut-on laisser cela ainsi ?
3. Qu'advient-il des terrains et infrastructures offerts à Sodeco, si cette dernière devait fermer ses portes ?
4. Si d'autres licenciements devaient intervenir, peut-on reconverter ces personnes dans le tourisme comme le déclarait M. le conseiller d'Etat Guy Genoud ? (!)

Toutes ces questions devront être abordées lors de la prochaine séance de l'Association des communes pour Sodeco qui se tiendra au début mai à Sembrancher.

A. R.

P.S. — Un détail accusant. Dans le rapport du Conseil d'administration de Landis-Gyr aux actionnaires, il y a une photo de l'usine de Sembrancher sur laquelle on voit inscrit « Sodeco-Landis-Gyr ». Or, en réalité, l'inscription Landis-Gyr ne figure pas sur le mur de l'usine. Discretion oblige.

Liddes : 28e Festival des fanfares radicales-socialistes de l'Entremont

Musiciens de l'Entremont, musiciens de Fully,

Liddes se réjouit de vous accueillir !

Les 3 et 4 mai 1975, vous serez les hôtes de La Fraternité ; nous aimerions que votre bref séjour dans notre cité vous laisse un souvenir durable.

Souvenir durable, parce que la foi qui vous anime est une chose vivante, un flambeau qui se transmet d'une génération à l'autre et, parce que chaque festival de la Fédération des fanfares radicales-socialistes de l'Entremont est pour vous une nouvelle occasion d'exprimer vos sentiments.

Soyez les bienvenus !

PROGRAMME

Samedi 3 mai

20.00 Défilé des fanfares :
L'Union Instrumentale, Liddes
La Liberté de Fully
La Fraternité de Liddes
Concert par L'Union Instrumentale, direction J.-M. Gabioud et par La Liberté, direction : M. Maret.
Bal conduit par l'orchestre Esperanza.

Dimanche 4 mai

12.45 Arrivée des sociétés sur la place du village (par l'entrée sud) Vin d'honneur offert par la Municipalité
Discours de réception par M. F. Moret, ancien président
Exécution des morceaux d'ensemble
13.45 Défilé vers la place de fête dans l'ordre suivant :
La Fraternité de Liddes
L'Echo d'Orny d'Orsières
L'Avenir de Sembrancher
L'Avenir de Bagnes
L'Union de Bovernier
14.15 Productions des sociétés dans l'ordre inverse du défilé.
Allocutions de MM. Adolphe Ribordy, président de la Fédération ; Gaston Nicollier, député ; Claude Rouiller, député ; Aloys Copt, conseiller national.
18.00 Clôture de la manifestation.
20.30 Bal conduit par la formation d'Alain Morisod.

Bonaparte ou Napoléon ?

Il fut un temps, déjà lointain, où Bonaparte occupait mes rêveries d'intérieur cloisonnée entre la salle d'étude et le dortoir. Dans les pages du bouquin d'histoire, j'avais glissé le premier consul aux cheveux longs et aux yeux de feu. Ce n'était pas le Napoléon rondouillard de la longue marche vers Moscou ni même l'empereur qu'aimait peindre David. C'était Bonaparte, dans son attitude romantique de premier consul.

En songeant à ce héros qui occupait dans mes livres la place de Belmondo ou de Steve McQueen chez d'autres, j'ai de la peine à croire l'épisode de Bourg-Saint-Pierre : comment ce hardi cavalier qui chevauchait l'Europe a-t-il pu

risquer sa vie sur une mule qui aurait trébuché ? Histoire vraie ou légende propre à fabriquer des héros dans le haut val d'Entremont...

Bref, le conte a toujours de l'effet lorsqu'on le rapporte au coin d'une table. Et bientôt, on va le dire et le redire de Martigny à l'hospice du Saint-Bernard jusqu'à un comité, présidé par M. Robert Franc et placé sous l'égide de la Municipalité et de la Société de développement de Martigny, a décidé de célébrer dignement — avec faste même — le 175e anniversaire du passage de Bonaparte en Valais, du 17 au 20 mai 1800.

Il faut bien le préciser : c'est de Bonaparte qu'il s'agit et non de Napoléon. Les festivités seront impériales mais le titulaire demeurera premier consul. Seconde précision importante : on ne parlera pas de petits sous (la dette de Bourg-Saint-Pierre est autre chose) mais on fera sonner les écus... commémoratifs en or et en argent pour le plus grand plaisir des collectionneurs.

Le comité d'organisation a prévu une grande journée officielle, le 14 juin, avec la présence éventuelle du Prince Napoléon et des descendants des maréchaux Murat, Lannes, Moncey. Le point de départ de cet anniversaire sera donné, mardi 20 mai à 18 heures, par l'inauguration d'une plaque commémorative à la Prévôté du Saint-Bernard à Martigny où Bonaparte a séjourné. Conférences historiques, films, expositions, semaines gastronomiques, cortèges marqueront ce célèbre passage, tout au long de notre été.

Marie-Josèphe

LA SEMAINE PROCHAINE

Un seul numéro du FED

A l'occasion du Festival des fanfares radicales-démocratiques du Centre dont la 83e édition est organisée, dimanche 11 mai à Riddes, par la fanfare Helvétia d'Isérables, le «Confé-déré-FED» sortira un numéro «Spécial Festival» qui fera l'objet d'une très large diffusion. En raison de la fête de l'Ascension et pour répondre à des impératifs de délais, le journal ne paraîtra qu'une seule fois la semaine prochaine, le vendredi 9 mai.



Auberge de la
Tour d'Anselme
Saxon

P. Lugon-Moulin 026/6 22 44

EN DIRECT AVEC...

Je ne veux point ici chercher à en ajouter aux connaissances historiques de mes auditeurs concernant notre ville de Martigny.

Ce serait lieu commun que d'évoquer sa vocation de lieu de passage ou de résidence pour les conquérants, pour les libérateurs, pour les pacificateurs, pour les porteurs d'idées nouvelles et pour tous ceux qui, de tous les temps, se sont servis d'un étendard pour envahir, occuper ou accaparer.

Il en est résulté finalement les Martignerains, tels que vous les connaissez, Valaisans de cœur, Suisses de raison, avec leurs yeux tout de même tournés vers la Savoie et vers la vallée d'Aoste, agrippés au Mont-Blanc comme les habitants de ces régions.

Des Martignerains qui n'ont pas été dérangés trop souvent, heureusement, depuis Napoléon Bonaparte, si ce n'est par quelques remous politiques et par les séparations puis les réunions de communes et qui dès lors ont eu le temps d'affirmer une personnalité.

Personnalité qui a subsisté à travers les changements, car il ne faut point oublier que la population, de fondamentalement paysanne qu'elle était encore il y a un demi-siècle, a évolué dans ses occupations.

Chef-lieu politique, avec préfecture, tribunal régional, administrations décentralisées telles que hôpital, home pour vieillards, registre foncier, office de poursuites, brigade

de gendarmerie, centre d'affaires avec banques, grands magasins, corps médical approprié, avocats et notaires, industries et commerces de gros, bureaux d'ingénieurs et d'architectes, centre touristique avec une hôtellerie adéquate, office du tourisme, etc., Martigny a vu ses habitants se diriger vers les activités en relation avec cette vocation.

Et la Municipalité a eu pour tâche d'aider cette triple vocation à s'épanouir et de diriger dans ce sens ses réalisations : rues spacieuses, places d'accueil, parcs fleuris et ombragés, promenades, installations pour le sport, centres d'activités culturelles, établissements d'enseignement régionaux, transports publics par rail et route.

Martigny vit le présent en se souvenant du passé*

L'Hôtel de Ville symbolise par sa facture rénovée de 1948 l'ambition des Martignerains : une ambition encadrée de raison, équilibrée, mais avec un brin de fantaisie, de goût du panache et du non immédiatement utile : en atteste le vitrail magistral que l'on admire en montant l'escalier, une œuvre d'Edmond Bille qui rappelle en une composition combien artistique, tout ce que je viens de vous dire de cette ville et de sa longue histoire.

Quant aux témoins de cette histoire, moins nombreux qu'ailleurs car la Dranse s'est chargée de destructions périodiques, au cours des siècles, les autorités tantôt cantonales, tantôt communales, d'un commun accord toujours, s'efforcent de les conserver.

Vous avez entendu parler de ce qui va être entrepris pour les plus vieux de ces témoins, bimillénaires, avec l'aide fédérale en plus, cette fois. Nous y collaborons dans la mesure de nos moyens, dans l'idée d'en faire un but de visite.

En voie de restauration, selon un programme un peu trop étalé à notre gré, le Château de La Bâtiat, cette vigie sans laquelle Martigny créerait l'oubli d'elle-même.

Et récemment rénovés et rafraîchis, ces vieux lieux de culte que sont l'église paroissiale, la chapelle Saint-Michel, celle de La Bâtiat dont le visage nouveau vient d'être inauguré.

Il y a quelques années, la commune rachetait le Manoir Ganioz pour le

sauver de la démolition et en fait un haut lieu d'expositions.

Et cette année, pour marquer notre attachement aux vieux édifices, on va donner un coup de frais à la vieille maison de l'Horloge du Bourg (ancien couvent), aux façades de l'Hôtel de Ville en attendant, l'an prochain, d'apporter du propre à l'ancien hôpital qui abrite la gendarmerie cantonale.

Voilà pour nos modestes soucis architecturaux. Nous espérons qu'ils s'inscrivent dans vos préoccupations générales, chers membres de la Société d'Histoire du Valais romand.

EDOUARD MORAND

* Extrait de l'allocution du président Edouard Morand à l'occasion de l'assemblée de la Société d'Histoire du Valais romand.

Vers le 83^e Festival
des fanfares radicales



Isérables : le compte à rebours a commencé



Lors de l'assemblée de la Fédération des fanfares radicales, en février dernier, MM. Francis Germanier et Jean Cleusix, président et vice-président d'honneur, ont rendu visite à Isérables.

Plus qu'une semaine, plus que six jours, plus que cinq jours... le compte à rebours a commencé pour les habitants d'Isérables qui préparent le 83^e Festival des fanfares radicales, à Riddes, les 9, 10 et 11 mai. Plusieurs commissions ont terminé leur besogne, d'autres sont en pleine action. A Isérables, de toute façon, chacun met la main à la pâte pour que cette manifestation soit une réussite sur toute la ligne.

Et elle le sera, car toutes les bonnes volontés se sont unies dans un même élan. De l'adulte à l'enfant, du président au simple citoyen, le travail se partage dans l'effort et la bonne humeur.

Samedi dernier, au cours d'une conférence de presse, M. Marcel Monnet, président d'Isérables et du comité d'organisation, a levé quelque peu le voile sur ce 83^e Festival. Il était entouré de ses collègues, Mme Thérèse Lambiel, conseillère communale, Jean Monnet, prési-

dent de l'Helvétia, Marco Bruttin, président de la Fédération des fanfares radicales, Gilbert Gillioz, directeur.

Le livret de fête

— Un nouveau-né nous est donné, a dit M. Monnet en présentant le livret de fête fraîchement sorti des presses de l'Imprimerie Montfort à Martigny.

Volumineux ce livret ! A peu près un missel ou un dictionnaire. La bienvenue est signée Alfred Monnet de même que toute la partie historique. L'instituteur d'Isérables a compulsé toutes les archives de la commune, réuni plus de mille fiches, pour rédiger un texte fort intéressant et vivant retraçant les grandes étapes « d'Isérables, les érables aux racines profondes ». Autre innovation de ce livret de fête : la volonté des organisateurs de ne pas en faire uniquement un répertoire de dons d'honneur mais d'y multiplier les textes courts, les billets, les messages des autorités. Très attrayant, ce livret ne manquera pas d'intéresser le large public. C'est une belle carte de visite pour Isérables.

Le cortège

Les Bedjuis sont fiers de leur identité. Pour ce 83^e Festival, ils ont décidé de sortir des sentiers battus en présentant un cortège peu ordinaire. Les vingt fanfares de la Fédération seront entourées de groupes folkloriques, d'enfants, de chars. Sur les thèmes de l'histoire, du folklore, de l'humour, de la musique, le cortège dans une chorégraphie de Cilette Faust sera un livre ouvert sur Isérables. Mais, ne dévoilons pas tout... il faut garder certaines surprises !

Relevons toutefois que les vendeuses d'insignes seront les charmantes élèves de l'Ecole Tamé à Sion dont le directeur, M. Premoselli, est un ami de la fanfare Helvétia.

Quant aux participants à la journée de presse, ils ont eu droit à leur surprise : le délicieux concert d'accordéon offert par Myriam et Evelyne Vouillamoz du Restaurant du Mont-Gelé.

Mjl



Devant le Cercle Démocratique : M. et Mme Edouard Ançay

Fully : noces d'or pour les époux E. Ançay

Samedi dernier, tandis que leur petite-fille Christiane célébrait son mariage, M. et Mme Edouard Ançay, du village de La Forêt, fêtaient leurs noces d'or.

C'est le 24 avril 1925 que les époux Ançay ont été unis pour le meilleur et le pire. Aujourd'hui, âgés respectivement de 74 et 70 ans, ils sont entourés de l'affection de quatre enfants — trois filles et un fils, Charly, et de onze petits-enfants. Autrefois, M. Edouard Ançay faisait le commerce de chevaux. Il labourait et fauchait pour des particuliers et il a été le transporteur des vendanges pour les maisons Orsat, Provins et Maye.

Il y a quelques années, M. Ançay construisit à La Forêt un locatif de six appartements devant lequel les passants peuvent admirer un jardin d'agrément entretenu avec soin par Mme Ançay. Toute l'année, les fleurs embellissent la maison des Ançay. L'hiver, Madame s'occupe avec beaucoup de goût et d'amour de son jardin d'intérieur, du rez-de-chaussée de la maison, derrière une vitrine.

Fidèles abonnés au « Confédéré-FED », les époux Ançay ne craignent pas d'afficher leur couleur radicale et, comme

le dit M. Edouard, ils n'ont jamais eu peur d'une « dictature hitlérienne » à Fully.

Assemblée de la Société de Secours Mutuels de Martigny et environs

L'assemblée générale ordinaire aura lieu lundi 12 mai à 20 h. 30, à la grande salle de l'Hôtel de Ville à Martigny. Ordre du jour statutaire. Les comptes sont à disposition des sociétaires au bureau du caissier, M. Henri Sauthier.

Vers un service de bénévolat

Sous les auspices de la Commission d'assistance élargie et de Pro-Senectute, un service de bénévolat est en voie de création à Martigny. Destiné à venir en aide aux familles ou personnes qui se trouvent en difficultés et auraient besoin de menus services, il s'abstiendra de tout appui financier comme de se substituer à ce qui existe déjà sur place. Bien entendu, ni les bénévoles, ni ceux qui auront recours à eux n'assumeront de responsabilités les uns à l'égard des autres.

Ledit service qui a caractère privé recherche donc des personnes disposées à offrir une partie de leur temps pour effectuer certaines besognes telles que : travaux ménagers occasionnels, transports locaux, courses pour achats, accompagnement pour des promenades, visites à des isolés ou malades, repas à livrer à domicile, bricolage, jardinage, accueil d'enfants, contrôle de devoirs d'écoliers, etc.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 9 mai à midi par l'assistante sociale locale, Mlle Bruttin, (2 24 64), l'assistante sociale Pro-Senectute, Mme Ravera, (2 18 82) ; l'assistante sociale auprès de l'Office cantonal des mineurs, Mlle Emonet (2 48 68). Des instructions seront communiquées ultérieurement aux personnes qui répondront au présent appel et une rencontre sera également aménagée avec les initiateurs. Ceux-ci remercient d'ores et déjà celles et ceux qui voudront bien prêter leur concours.

SAXON

Stamm radical

Les membres et sympathisants du PRDS sont cordialement invités à prendre part au stamm-recontre du Parti qui se tiendra ce soir vendredi 2 mai, au Casino, avec la participation de M. Honoré Pralong qui parlera du crédit agricole.

Sortie de La Concordia

Les habitants de Saxon et environs auront le plaisir d'entendre La Concordia qui se produira mercredi 7 mai (veille de l'Ascension) sur la place du village dès 19 heures.

Conseil général : de nouveau la déviation

Mardi soir, au Conseil général de Martigny, l'atmosphère détendue qui régnait pendant la présentation des comptes 74 de la commune a fait place à une certaine tension, à de la nervosité durant la troisième heure de travail. En effet, dans les divers, la DEVIATION est revenue sur le tapis et, une fois de plus, le serpent est difficile à avaler.

L'étude chapitre par chapitre des comptes 74 ne soulève que quelques questions, la commission de gestion ayant accepté ceux-ci à l'unanimité. Ainsi, Me Paccolat (soc.) demande des précisions sur la vente d'une grange au Bourg, M. Franc (rad) s'inquiète du dépassement de devis de la SATOM, M. Subilia (PDC) estime trop élevée la plus-value des bordiers de la route Guercet - Les Finettes, M. Rosset (soc) évoque le déficit croissant de l'autobus, M. Schmid (PDC) réclame plus de détails sur le coût des travaux en cours. Tous reçoivent des réponses satisfaisantes du président Edouard Morand et des conseillers concernés.

Toujours au chapitre des comptes, M. René Vallotton (rad) félicite la Municipalité pour l'entretien des canaux et la plantation de jeunes peupliers. Il souhaite que cette politique de protection de l'environnement par les rideaux-abris se poursuive. Quant à M. Délèze (PDC), il intervient au sujet des plantations d'arbres le long des avenues, estimant que ceux-ci ne tiennent pas compte de l'aspect décoratif...

Finalement, c'est à l'unanimité que les 55 conseillers généraux présents acceptent les comptes 74 de la commune, les comptes des SI et un crédit supplémentaire de 150 000 francs pour la remise à neuf des bâtiments communaux.

Autre point important à l'ordre du jour de ce Conseil général : le règlement concernant le prélèvement d'eau dans la nappe phréatique. M. André Stragiotti rapporte au nom de la commission. Il est nécessaire de protéger les eaux. Le règlement présenté donne à la commune des compétences de contrôle. Les frais de protection de la nappe s'élève à 30 000 francs.

Toujours aussi pointilleux sur les aspects juridiques, Me Felley (PDC) intervient pour demander de revoir ce règlement. M. Bollin dit ne pouvoir suivre Me Felley dans toutes ses considérations juridiques et précise que le règlement a été soumis au juriste du Département de l'intérieur qui n'a formulé aucune remarque à son sujet. Après quelques discussions, le Conseil accepte de soumettre à nouveau ce ré-

glement à une commission afin de le présenter à la prochaine séance du Conseil général.

Les variantes de la déviation

Dans son commentaire sur les comptes 74, le président Morand souhaite présenter d'aussi bons résultats l'année prochaine. Mais les choses vont vite. Ainsi, depuis la rédaction du message, des événements se sont produits qui nécessitent des explications complémentaires. Tout d'abord, la décision des autorités fédérales de passer à l'exécution des travaux de la N9 doit attirer l'attention sur les sorties d'autoroutes prévues.

— Nous devons nous occuper de la déviation de Martigny par rapport à l'arrivée de l'autoroute, dit M. Morand. Le président présente ensuite les différents coûts des projets de déviation et annonce une nouvelle solution de la déviation par l'Est qui pourrait se faire par la construction d'un tunnel de 700 mètres et ceci au-dessus du Bourg.

Les coûts :
Variante ouest souterraine : 47 900 000
Variante ouest ouverte : 38 448 000
Variante ouest ouverte : 36 550 000
A toutes ces variantes, il faut ajouter 4 millions pour le carrefour Transalpin.
Variante Est, tunnel : 39 000 000

Un postulat

Dans les divers, le chapitre Déviation rebondit avec le dépôt d'un postulat signé par 29 conseillers, postulat qui s'oppose à l'échangeur du Courvieux mis à l'enquête publique par l'Etat du Valais jusqu'au 26 mai et propose un seul échangeur. Le président Darbellay précise que le postulat n'exclut pas la déviation mais demande d'étudier une solution intermédiaire. M. Pierre Moret intervient à diverses reprises pour dire qu'il faut absolument prévoir un plan de déviation pour Martigny. M. Franc pense que l'on peut revenir sur le principe de la déviation et qu'il ne faut surtout pas se désintéresser, dans les circonstances actuelles, de l'avenir économique de Martigny.

M. Morand ajoute que l'on doit accepter la déviation mais que l'on peut toujours se poser la question de son opportunité dans le temps.

Finalement le postulat suivant est accepté par 34 voix contre 13 et 7 abstentions. En voici les grandes lignes :

CINÉMAS

Etoile - Martigny

Jusqu'à dimanche 4 - Soirée à 20 h. 30
Dimanche : matinée à 14 h. 30 - 18 ans
Dirk Bogarde et Charlotte Rampling dans un film de Liliana Cavani

PORTIER DE NUIT

Un film déchirant, cruel et terrible...
Oui... mais un chef-d'œuvre !
A réserver toutefois strictement aux adultes !

Samedi à 17 h. 15 et lundi à 20 h. 30
16 ans - Film d'art et d'essai

UN BRIN DE CLASSE

(A touch of class)

de Melvin Frank avec Glenda Jackson
Domenica alle ore 17 - In italiano - 16 anni

IL RITORNO DI CLINT IL SOLITARIO

Un « Western » con Klaus Kinski

Corso - Martigny

Jusqu'à dimanche 4 - Soirée à 20 h. 30
Dimanche : matinée à 14 heures - 16 ans
La symphonie sanglante de la Chine...

OPERATION KARATÉ

De l'action à revendre !!!
Dimanche 4 à 16 h. 30, lundi 5 et mardi 6 à 20 h. 30 - 16 ans
Un « policier » d'une rare violence !!!

LE CONSEILLER

avec Thomas Millian et Martin Balsam

Michel - Fully

Jusqu'à dimanche 4 - Soirée à 20 h. 30
Dimanche : matinée à 14 h. 30 - 12 ans
Le deuxième film de l'irrésistible série

FANTOMAS SE DECHAINE

avec Louis de Funès et Jean Marais

Cinéma d'Ardon

Vendredi, samedi et dimanche à 20 h. 45
Dès 14 ans
Les revoici Les Charlots déchainés dans

LES 4 CHARLOTS MOUSQUETAIRES

plus farceurs et boute-en-train que jamais
1^{er} round, 2^e round la semaine suivante.
Domenica alle ore 16.30 :

EROE DI GUERRA



La grêle n'attend pas
que les cultures soient assurées !

BANQUE ROMANDE

est à votre service
pour toutes
opérations de banque

CONDITIONS DE PLACEMENT

Carnet d'épargne	5 1/4 %
Livret de dépôt	5 3/4 %
Livret de placement	6 1/4 %
Livret de placement	6 1/2 %
(cadets - aînés)	

OBLIGATIONS DE CAISSE

7 %	à 3 et 4 ans
7 1/4 %	à 5 et 6 ans
7 3/4 %	à 7 et 8 ans

GENEVE-LAUSANNE-MARTIGNY-YVERDON

G. Maret
 Horloger E.H.S.
 HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Fully
 Réparations rapides
 et soignées
 ☎ (026) 5 44 04 - 05

M G
AEG
 A votre service
 depuis 15 ans
ANDRE MONNIER-GASSER
 1920 MARTIGNY - Grand-St-Bernard
 ☎ (026) 2 22 50

Le Chœur de Dames de Martigny accueille les chanteurs du Bas-Valais

Pour la deuxième fois, le sous-signé à l'honneur et le plaisir de présider la rencontre des sociétés de chant du Bas-Valais.

La première fois, c'était en 1971; la manifestation incombait au Chœur d'hommes.

Aujourd'hui, c'est le Chœur de dames qui s'est mis en frais. Qu'en cette année de la femme, celles-ci assument les responsabilités d'une telle fête, avec tous les soucis administratifs que cela comporte, est tout à l'honneur et marque l'événement de manière concrète.

C'est au nom de la ville de Martigny et de cette société que j'adresse une cordiale bienvenue à tous ces hôtes qui, pour exprimer leurs sentiments, utilisent l'instrument de musique le plus souple et le plus simple: la voix humaine.

Quelle joie, en outre, de recevoir également les chœurs d'enfants où se cultivent et s'exercent à l'art du chant les jeunes de nos écoles, en faisant chaque année des progrès.

C'est une coïncidence appréciable enfin que cette fête permette d'honorer la mémoire de deux grands musiciens disparus: le chanoine Louis Broquet, décédé en 1954, et M. Charly Martin, décédé

en 1965, en interprétant des œuvres qui leur permirent de chanter le Valais.

Puisse nos hôtes éphémères trouver à Martigny quelques heures de détente dans la joie de chanter et dans celle de se retrouver entre amis.

Edouard Morand
 président de Martigny
 président du C.O.

ERVAL
Alain Conforti
 Génie civil
 et revêtements de routes

Chaussures Lerch
J. P. Perrottet Martigny
 AVENUE DE LA GARE TEL. 026 / 2 23 26

PROGRAMME GÉNÉRAL

- VENDREDI 2 MAI**
 20.30 Eglise Saint-Michel, Martigny-Bg, concert de réception
 21.00 Halle de fête: **BAL**
- SAMEDI 3 MAI**
Cour des écoles
 11.00 **KIOSQUE A MUSIQUE** en direct sur les ondes de la Radio Suisse romande. Direction: Roger Volet. Avec la participation des Chœur de dames de Martigny, Chœur d'hommes de Martigny, Harmo-

20.15 Grande soirée populaire ouverte par la fanfare Edelweiss suivie du célèbre **Brass Band de Bienne**.

- DIMANCHE 4 MAI**
 12.30 Arrivée des sociétés et vin d'honneur, place de la gare
 13.00 Cortège avec 40 sociétés
 13.30 Répétition du chœur d'ensemble à la halle de fête
 14.30 Début des concerts
 Salle communale
 Salle du collège Sainte-Marie
 Les fanfares se produisent à la halle de fête jusqu'à 16 h. 30
 16.30 Partie officielle et chœur d'ensemble.

Le « Confédéré-FED » se joint aux annonceurs de cette page pour souhaiter, dans une même voix et un même élan, de radieuses journées au Chœur de dames de Martigny et à tous les chanteurs du Bas-Valais.

- nie municipale de Martigny, Fanfare municipale Edelweiss, Martigny; Chœur d'enfants, orchestre La Comberintze, Groupe d'accordéons de Fully.
 13.00 Arrivée des chœurs d'enfants à la halle de fête.
 13.15 Répétition chœur d'ensemble à la halle de fête.
 14.00 **Concerts**: salle du collège Ste-Marie.
 16.30 Halle de fête: Message de bienvenue Chœur d'ensemble Collation
 20.00 Cortège: Départ Hôtel Suisse Fanfare Edelweiss Chœur de dames

MICHEL RAUSIS-SAXON
RADIO TV
ATELIER 026 6 20 45
MAGASIN 026 6 21 96

HONDA
AGRIA
 Scarleuse-fraiseuse moderne, de haute qualité, de 3 à 6,5 CV. Machine universelle, transformable rapidement en faucheuse, fraise à neige, tondeuse à gazon, etc.
 Exposition permanente dans notre atelier près du Casino:
Fleisch S.A., Saxon
 ☎ (026) 6 24 70

Les Fils de Georges Gaillard
Fruits et légumes et produits agricoles en gros
Saxon
 Tél. (026) 6 32 22

FRIGIDAIRE
 PRODUCT OF GENERAL MOTORS
 MARK OF EXCELLENCE
 Rabais 17% sur frigos et congélateurs
Magasin d'électricité
Francis Bender - 1926 Fully
 Tél. (026) 5 36 28

Martigny en chanson
 19e FÊTE DE CHANT DU BAS-VALAIS
 Les 2, 3 et 4 mai 1975
 — Concert de réception
 — Grande soirée populaire
 — Bal, cortège, concerts
 — Grande cantine - Forains

Mise au concours
 La commune de Monthey met au concours plusieurs postes d'
institutrices (trices)
 pour ses classes enfantines et primaires.
 Les offres doivent parvenir d'ici au 10 mai 1975 à M. Spahr Jean-Luc, président de la Commission scolaire, 1870 Monthey.

protégez économiquement vos biens
 avec les éléments préfabriqués "ARDAG"
 avec ou sans montage
Ardag
 Constructions métalliques
 Machines d'entreprises
 1908 Riddes VS
 Tél. 027 / 8 76 57

E. Fumeaux
 Tel. (026) 6 27 87
 1907 SAXON
 Marchandise de première qualité
LARD SEC AUX HERBES SAUCISSES A L'AIL

Votez ordonnance est chez nous en bonnes mains!
 Toutes lunettes modernes et classiques
Moret
 Opticiens
 MARTIGNY
 Av. de la Gare 5

Garage de la Pierre à Voir
 AUDI NSU
J. Vouillamoz
 1907 Saxon
 ☎ 026/6 21 09

CONSUL
 Vente et réparations aux conditions les plus avantageuses

ATELIER D'HORLOGERIE ballestraz
 Rue du Léman 33
 1920 MARTIGNY
 Tél.: 0 26 / 2 30 91

Téléviseur COULEUR à Fr. 1200.-
 En vente chez:
BRUCHEZ S.A., électricité, Martigny

l'air est un don de la nature comprimer c'est l'affaire de
MICHAUD PNEUMATIC
 026 634 07 **SAXON VS**
Action
Compresseur Jumbo
 Fr. 495.-

agence de voyages
Micheline DECHÈNE
 MARTIGNY Tel. 026 217 88

Concessionnaire principal
FIAT
 Tél. (026) 2 10 28
 Une voiture s'achète chez Bruchez & Matter naturellement (026) 2 10 28
Bruchez & Matter S.A.
 Garage CITY, rue du Simplon 32 b
 MARTIGNY
 ☎ (026) 2 10 28
 Agence **FIAT**

VOLVO **Mini**
Garage bruttin frères
 Bruttin, Un service comme ça!
 Sierre 55 07 20
 Noës 55 03 47
 Atelier avec auto électricité.

VERNAYAZ
 23-24-25 mai 1975
 45e Festival des musiques du Bas-Valais

Ouvrières
 La fabrique d'emballages MODERNA S.A. à Vernayaz, engage
20 à 30 ouvrières
 Logement confortable à disposition.
 ☎ (026) 8 13 36.

Nous avons le plaisir de vous annoncer:

677 455 TOYOTA COROLLA ont été construites en 1974.

Source: Japan Automobile Manufacturers Association (JAMA)

Ainsi, la TOYOTA COROLLA est la voiture la plus produite du monde.



J'aimerais beaucoup en savoir davantage sur la voiture la plus produite du monde. Veuillez donc m'envoyer votre documentation complète à son sujet.

Coupon
 Nom: _____
 Adresse: _____ NP, localité: _____
 Prière d'expédier ce coupon à Toyota SA, 5745 Safenwil

Le bel imprimé à l'Imprimerie Montfort, Martigny



loterie romande

TIRAGE 3 MAI

RÉCUPÉRATION
 aux meilleures conditions
 — tous métaux, ferrailles et fontes
 — tous véhicules automobiles
 — matériel industriel d'occasion
REMET S.A.
 Société valaisanne de récupération métallique
 1963 VETROZ - ☎ (027) 36 29 18

Occasions uniques
RENAULT 12 TL 1975, vert métallisé, 4500 km.
RENAULT 6 TL 1975, bleu métallisé, 3500 km.
 Véhicules encore en garantie, à vendre causes imprévues.
 Renseignements :
GARAGE DES ALPES
 3960 SIERRE - ☎ (027) 5 14 42

Aînés
 Le mensuel pour une retraite plus heureuse
 (Reportages illustrés, explications détaillées sur les problèmes AVS, médicaux, juridiques, vacances, rencontres, adresses utiles, petites annonces, tricot, jeux, etc.)
 Abonnement-cadeau, ou abonnement direct : Fr. 20.—
BON pour un exemplaire gratuit
 Nom : _____
 Adresse : _____
 à adresser à :
AINES - C.P. 1041 - 1002 Lausanne

Prêts
 immédiatement
 remboursement par petits acomptes
 plus avantageux
X Banque Procrédit
 1701 Fribourg
 1, rue de la Banque
 Tél. 037-81'11'31
 Je désire Fr. _____
 Nom _____
 Prénom _____
 Rue _____
 Localité _____

Maisons mobiles abbey
 Dethleffs
 Grand choix de
Caravanes et mobilhomes
 Place à disposition à tout acheteur
 Nombreuses occasions
CARAVANES SCHAUB
 ☎ (021) 60 20 30
 1844 Villeneuve-Rennaz (VD)

A vendre
 piquets pour vignes guyot, déjà utilisés mais en bon état. Prix à discuter.
 Jean Garnier, vigneron, Saxon.

A échanger ou à vendre contre appartement dans la région
Genève - Aigle
Terrain industriel
 situé à Muraz-Collombey
 Environ 9000 m2 avec accès route et chemin de fer.
 Ecrire sous chiffre 89-5542 à Annonces Suisses ASSA, place du Midi 27, 1951 Sion.

pa
c'est moins cher
MARTIGNY - SION - EYHOLZ
 Route de Fully - Sous-Gare - Prés Viège

RECUPERATION de Occasion
fer métaux et papier
 au prix du jour.
Charles Bader
 ☎ (026) 2 54 08
 1920 Martigny
RENAULT 6 TL
 1972, 54 000 km, expertisée
 Fr. 4500.—
 ☎ (026) 5 32 84

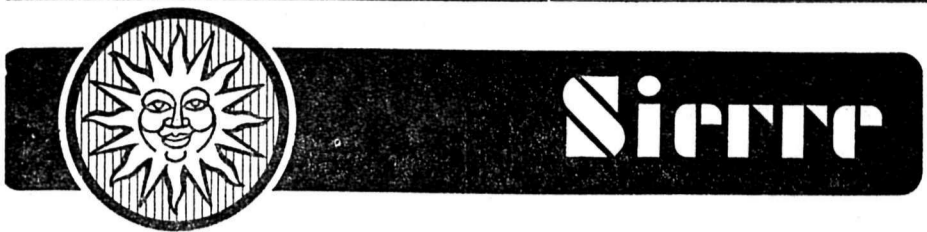
Quiconque épargne veut une garantie de sécurité.

Le but de celui qui épargne est d'assurer l'avenir. Le sien propre et celui de son argent. C'est donc agir à rebours du bon sens que de placer au hasard l'argent soigneusement mis de côté. Il vaut mieux commencer par s'assurer que cet argent sera en sécurité. Des générations d'épargnants ont appris à connaître le Crédit Suisse comme une banque solide. Son expérience et le sérieux de sa politique de placement garantissent la sécurité des fonds d'épargne qui lui sont confiés. Nous offrons diverses possibilités d'épargne. Demandez-nous laquelle est la mieux appropriée à vos besoins. Nous vous conseillons avec compétence et amabilité.

CRÉDIT SUISSE
 La banque de votre choix pour une épargne sûre

LA BOUTIQUE DES TISSUS
TISSUS center
 TISSUS classiques et coutures
 RIDEAUX les dernières collections
 MARTIGNY - Av. de la Gare - Tél. (026) 2 63 13

AVIS DE TIR
 Des tirs aux armes d'artillerie auront lieu comme il suit :
 1. Mardi 6.5.75 0730-1700
 Mercredi 7.5.75 0730-1700
 Emplacement des pièces : Région E Sembrancher.
 Région des buts : Le Catogne - Pte des Chevrettes - Pt 1479
 Catogne - Pt 2088.6 - Montagna-Vria - Pt 1969 - Pt 2402
 Le Catogne.
 2. Mardi 6.5.75 0730-1700
 Mercredi 7.5.75 0730-1700
 Emplacement des pièces : Région S Liddes.
 Région des buts : Grand Combin de Grafeneire et de Valsorey
 Col du Meitin - Col des Maisons Blanches - Pite Aiguille - Le Moine - Gde Aiguille - Beaufort - Les Areuses - Tsalevey - Croix de Tsousse - Mont Orge - Pit Vélan - Dts de Proz - Aig du Vélan - Mont Vélan - Pt 3621 - Col des Chamois - Col de Valsorey - Trois Frères - Aig. du Valsorey - Les Luisettes - Aig. Verte - Pt 3563 - Col de Sonadon - Grand Combin de Grafeneire et de Valsorey.
 Pour de plus amples informations et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.
 Le cdt de la place d'armes de St-Maurice
 ☎ (025) 3 61 71



Information scolaire et professionnelle

Elève du C.O., quel sera mon avenir?

Pour répondre à certaines questions que le citoyen se pose quant à ce que l'on appelle l'orientation professionnelle et après une journée d'information réservée aux responsables de la formation professionnelle dans les ateliers de la serrurerie et de la construction métallique, nous nous permettons de résumer la situation.

La loi cantonale d'exécution du 10 mai 1967 de la loi fédérale sur la formation professionnelle, art. 8 et 9, attribue aux offices d'orientation, la mission d'organiser l'information et l'orientation à tous les niveaux.

Créé en 1944, l'Office d'orientation professionnelle répondait à une nécessité et à une évolution des secteurs de base de notre économie. Cette expérience, sous forme d'internat, unique en Suisse, résista trente ans durant au vieillissement des concepts. Dix mille jeunes Valaisans eurent la chance de recevoir les informations nécessaires au choix d'une profession. Nous devons ici souligner l'immense travail de recherche et d'application de la part des responsables qui permirent à la plupart de nos jeunes de découvrir la profession correspondant à leurs aptitudes. Une vulgarisation importante des métiers fut enregistrée au moment où notre économie était relancée par la construction des barrages et le développement de l'artisanat en général.

En 1968, nouvelle étape pour l'Office d'orientation, qui voit l'introduction des conseillers en orientation dans les lycées et collèges pour l'information et l'assistance aux étudiants.

Egalement en 1968, introduction de l'information professionnelle au niveau des classes de promotion et des classes ménagères.

6000 dossiers au C.O.

Dès la mise en route du C.O., deux innovations importantes donnent à l'orientation professionnelle une impulsion nouvelle. Désormais l'information scolaire et professionnelle fait partie du programme de toutes les classes du C.O. Six mille dossiers permettant d'approcher 320 professions différentes sont à disposition des élèves. Les leçons de sensibilisation animées par les maîtres de classes se donnent régulièrement selon les directives de l'O.S.P. qui coordonnent les programmes.

Dès le 1er septembre 1974, un conseiller d'orientation est attaché à chaque C.O. du Valais romand. La mission du conseiller consiste à assurer une assistance à tous les élèves du C.O. Il doit superviser l'information scolaire et professionnelle donnée par les maîtres. Cette information se donne à raison de trois séances par mois durant trois ans, dans le cadre du programme élaboré par l'O.S.P. sous la direction de M. Rémy Abbet.

La collaboration des intéressés permet par des enquêtes et des travaux personnels, par des carrefours, par des visites d'entreprises, par des contacts individuels, de découvrir la ou le groupe

de professions qui pourrait intéresser l'adolescent. Des stages d'information de trois à cinq jours peuvent se réaliser dans des entreprises qui acceptent de recevoir un ou deux élèves à la fois. Certaines professions conscientes de l'importance de ce stage ont préparé un programme méthodique et systématique en collaboration avec l'O.S.P.

Le conseiller d'orientation

Il est important de savoir que tous les élèves peuvent recourir au conseiller d'orientation qui est associé au conseil de classe dans le cas de transferts éventuels. Le conseiller d'orientation est également sollicité lorsqu'il s'agit de proposer des cours d'appui pour les élèves en difficulté. Le travail du conseiller est strictement confidentiel, il est tenu au secret de la fonction. Durant la dernière année de scolarité obligatoire, la fréquentation d'un cours d'orientation

peut être envisagée (3-4 semaines) pour des élèves éprouvant des doutes quant au choix de la profession.

Rappelons encore que le conseiller d'orientation pour le district de Sierre a été nommé en la personne de M. Jean Clivaz dont le temps se partage entre les différents C.O., selon un horaire et un programme établis au début de l'année scolaire.

Les parents désirant des renseignements ou recevoir une information peuvent prendre rendez-vous.

Nous pensons que cette brève information est loin d'être exhaustive et que de nombreux détails pourraient être développés. Une chose est certaine, l'orientation scolaire et professionnelle s'inscrit parfaitement dans le contexte d'une école moderne qui se doit de donner le maximum de chances à tous les élèves venant de tous les milieux.

Victor Berclaz
conseiller communal
Président de l'AVMSC

Zermatten et Rilke

A l'occasion de l'ouverture des manifestations siéroises commémorant le centième anniversaire de la naissance de Rainer Maria Rilke, les éditions Le Cassetin, à Fribourg, publieront un livre inédit de Maurice Zermatten, « Les dernières années de Rainer Maria Rilke ». Il s'agit d'une œuvre importante qui permettra une connaissance plus approfondie du poète et de son œuvre, et plus particulièrement de l'existence et du travail de Rilke pendant les six dernières années siéroises de sa vie.

CRANS Assemblée des entrepreneurs

L'assemblée générale de printemps de l'Association valaisanne des entrepreneurs se déroulera samedi 31 mai à Crans-sur-Sierre à l'Hôtel du Golf, sous la présidence de M. Charles Meyer. Souhaitons aux entrepreneurs une excellente journée.

VEYRAS Nouveaux costumes

La société « Chœur mixte de Muzot » de Veyras inaugurera ses costumes les 23-24-25 mai. Le comité d'organisation, présidé par M. Jean-Paul Favre, a mis au point les festivités, afin que tout se déroule dans la joie, la bonne humeur et la plus complète détente. On peut déjà signaler que le vendredi soir 23 mai, le Grenier de Borzuat présentera la revue « Safa...rire », avec les Cilette's Girls, pour tous ceux qui n'auraient pas eu la possibilité de la voir en février dernier.

Un orchestre de premier plan a été prévu.

Dimanche 25 mai, 18 sociétés seront reçues. Elles défilent dans un majestueux cortège. Toutes les productions auront lieu dans la cantine de fête, sur le terrain de football, non loin du Château de Muzot, emblème du chœur mixte.

Concerts de l'ECV

L'Ensemble de Cuivres Valaisans, que préside M. François Genoud, de Chipis, donnera une série de concerts spirituels dans différentes églises du Valais central. Le programme prévoit de la musique baroque pour cuivres et orgue, pièces de Purcell, Staden, Fantini, Frescobaldi. Au pupitre de l'ECV: le nouveau directeur André Mathier, de Salquenen; à l'orgue: M. Ulrich Eyholtzer, de Sion.

Trois rendez-vous à retenir: 8 mai (Ascension) à 17 heures à l'église d'Héremence; 31 mai à 20 h. 30 à l'église Sainte-Croix à Sierre; 21 juin à 20 h. 30 à l'église d'Ardon.

Routes valaisannes

Selon la statistique de la police cantonale, il y a eu 253 accidents de circulation en mars dernier. Sur ce nombre, 65 ont fait des blessés. Quatre personnes ont été tuées, et 83 autres dont 21 enfants ont été blessés. L'ivresse du conducteur entre en ligne de compte dans deux accidents mortels. La police cantonale a retiré en mars 71 permis de conduire et a donné 66 avertissements.

Un instituteur d'école primaire

espère trouver une compagnie gentille et compréhensive pour fonder un foyer heureux. Il a 24 ans, des cheveux bruns et des yeux verts et mesure 176 cm. Etes-vous désireuse de connaître ce monsieur aimant les enfants? (Il accepterait également une veuve avec enfants). Ecrivez sous FED 25050 H, Vitamour, Hauptstr. 16, 8437 Zurzach, ☎ 056 49 22 91.

Energique au travail, romantique en amour!

Tel est ce directeur, 34/188, yeux et cheveux bruns. Jusqu'à ce jour, son meilleur compagnon fut son chien, mais il aimerait trouver maintenant la partenaire de sa vie. Ses loisirs sont: musique, lecture, écritures, smyrne. A ses côtés, on ne s'ennuie jamais. Désirez-vous faire sa connaissance? Prenez contact sous FED 34 141 H, Vitamour, Hauptstr. 16, 8437 Zurzach, ☎ 056 49 22 91.

Un compagnon joyeux et aimant les animaux

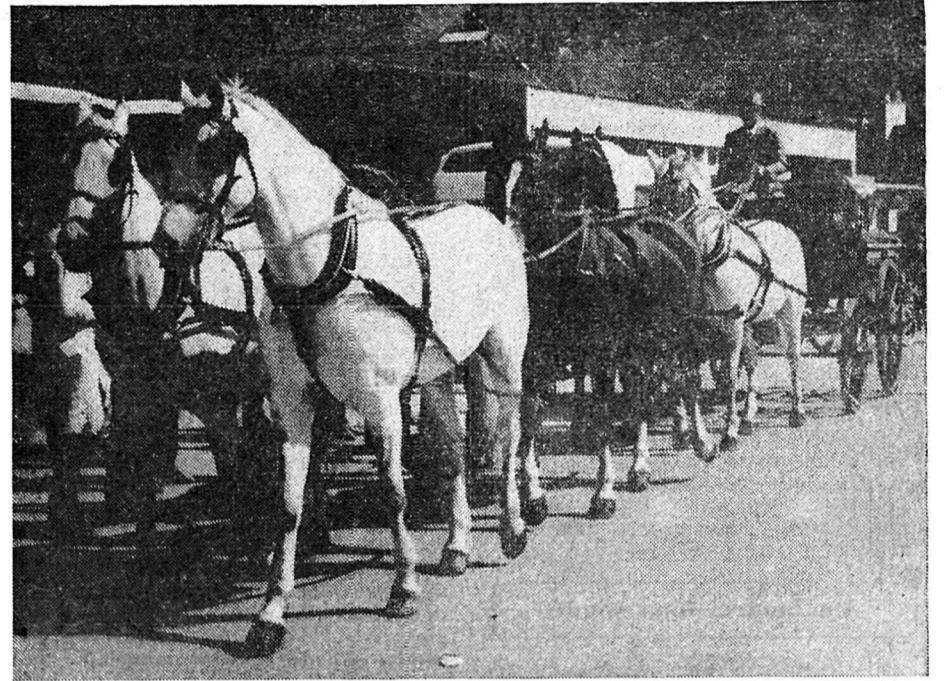
tel est le désir de cette jeune femme jolie et intelligente, 28/169. Elle a des cheveux châtain, des yeux bleus et adore les bêtes. Ses hobbies sont: photo, musique, lecture, danse et surtout les voyages. Elle serait une partenaire idéale pour un homme partageant ses goûts. Voulez-vous tenter votre chance? Ecrivez sous FED 28625 D, Vitamour, Hauptstr. 16, 8437 Zurzach, ☎ 056 49 22 91.

Tranquillité et quiétude

voilà ce que cet employé qualifié, 22/175, espère trouver chez sa partenaire. Il occupe ses loisirs en lisant, photographiant et en faisant des courses en montagne. Une veuve ou personne divorcée serait également acceptée. Nationalité et religion sont indifférentes, pour autant que les qualités de cœur soient présentes. Cela ne vous tente-t-il pas? Ecrivez sous FED 22681 HS, Vitamour, Hauptstr. 16, 8437 Zurzach, ☎ 056 49 22 91.

Jean est un gentil employé CFF

d'un caractère joyeux, il trouve que les personnes potelées sont très agréables à vivre. Il est dans la trentaine et n'en veut plus de sa solitude. Il aime écouter la musique et se réjouit de passer ces beaux moments en compagnie d'une partenaire aimante. Qui entend son appel? Prenez contact sous FED 31085 HS, Vitamour, Hauptstr. 16, 8437 Zurzach, ☎ 056 49 22 91.



Le magnifique attelage de Philippe Kunz

Sion à l'heure du cheval...

Ils ont été nombreux, les Valaisans amis des sports équestres à suivre les péripéties du fameux CSIO de Genève, sur place ou devant le petit écran. Ce week-end, c'était au tour de la capitale de vivre à l'heure du cheval.

Plus de 160 chevaux et cavaliers ont pris le départ des différentes épreuves de ce concours qui est devenu une véritable tradition grâce à son excellente organisation et au dévouement des responsables parmi lesquels MM. Charles Bonvin, président du CO et André Chartier, vice-président.

Un concours hippique se différencie des autres compétitions sportives dans ce fait primordial qu'il réunit des concurrents de tous âges, de l'écolière de 15 ans au presque grand-papa. A la maîtrise du cavalier, à son « assiette », à sa force se joignent pour la réussite, les efforts physiques de la monture, sa détente, sa rapidité, sa souplesse. Sur le parcours, homme et animal ne font qu'un. On peut préférer une crinière au vent à celle soigneusement coupée, on peut préférer le cheval noir à l'alezan, la jument à trois balsanes à la pommelée. Le cavalier aime son cheval tel qu'il est mais, tout en lui gardant son caractère, cherche à lui imprimer sa volonté.

Dressage

C'est surtout à travers les épreuves de dressage que la main du cavalier se fait sentir. Généralement peu suivies par le grand public, ces compétitions du samedi matin font la joie des fanatiques du cheval. Ainsi, le 26 avril, sur le terrain de Champsec, on a pu admirer le travail de Marie-José Künzi, de Praz-de-Fort, Ire de la catégorie Licenciés, sur Sixpence, une jument qu'elle dresse depuis l'automne dernier (158 pt.). Deuxième: Dominique Gianadda, Sion, sur Avenir du Lude avec 140 points, troisième, Catherine Maire, Genève, sur Takeyrou avec 136 points.

Chez les non licenciés, la victoire du dressage est revenue à Tina Gaillard sur Marianka du Manège de Montana.

Saut et attelage

Les épreuves de saut ont occupé la journée de dimanche. Malgré la chaleur et une certaine tension dans l'air, les joutes se sont montrées passionnantes. Cependant, il semble que le public manquait un peu d'enthousiasme et se faisait avarer dans ses applaudissements, sauf lors de l'éblouissante démonstration d'attelage à six chevaux...

Dimanche matin, les parachutistes du Club de Sion ont sauté en douceur sur le terrain du concours hippique. Admiration générale des cavaliers et des chevaux pour ces dessinateurs d'arabesques dans le ciel, pour ces chevaliers d'une autre sorte.

PRINCIPAUX RESULTATS :

Prix du Manège de Sion :

1. Pius Andenmatten, Sierre, sur Powna
2. François Vingerhoets, Cormondrèche, sur Flash
3. Victor Zwissig, Sierre, sur Wirnda

Prix de Tourbillon :

1. Tony Masocco, Crans, sur Kousky
2. Dany Pachoud, Bex, sur Sultan
3. Roland Gauthé, Crans, sur Papillon

Prix des Espoirs :

1. Doroty Boylis, Monthey, sur Flicks
2. Pierre Tamarcaz, Grimisuat, sur Rhapsodie

Prix de la Ville de Sion :

1. Marc Vingerhoets, Cormondrèche, sur Sweety
2. Monique Wyss, Bretigny, sur Unica

Prix de Champsec :

1. Marcel Merkli, Wetzikon, sur Windspiel
2. Victor Zwissig, Sierre, sur Golden Mering
3. Sandra Rombaldi, Crans, sur Badine de Villars
4. Aloys Ruppen, Veyras, sur Gilberte II

Prix de Valère :

1. Oscar Diener, Wetzikon, sur Domane
2. Victor Zwissig, Sierre, sur Golden Aering

Prix de la Brasserie Valaisanne :

1. Pierre Badoux, Villars, sur Alcade
2. Claudio Panelti, Genève, sur White Pepper

Cartes journalières avec chèques Reka

Pouvoir circuler tout un jour à son gré sur un réseau de plus de 5000 km pour le prix de 36 francs! C'est ce que nous offrent les entreprises de transports publics pendant 12 jours, en mai. Il est possible de retirer les cartes journalières à tous les guichets des stations de chemins de fer pour les 3, 4, 10, 11, 13, 14 et 15 mai, ainsi que pour les 20, 21, 22, 24 et 25 mai. Les réductions de prix dont bénéficient les familles étant également accordées, ces cartes journalières sont particulièrement intéressantes, d'autant plus qu'il est possible de les payer avec des chèques Reka.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA JR DU GRAND-SIERRE NOUVEAU PRÉSIDENT ET RÉSOLUTION

Les jeunes radicaux siérois ont tenu, jeudi dernier, leur assemblée générale ordinaire. Dans son rapport, le président, M. Roger Epiney, tout en se réjouissant de constater que le nombre d'adhérents au groupement ne cesse de croître, a clairement laissé entendre que, au sein d'une communauté confrontée à d'importants problèmes économiques et sociaux, le jeune citoyen doit manifester sa volonté de défendre les libertés démocratiques en s'opposant fermement à toute menace totalitaire, d'où qu'elle vienne!

Grâce au dévouement du caissier, M. Michel Caloz et de sa collaboratrice Mlle Bernadette Rauch, la situation financière est plus que satisfaisante.

Autre point important à l'ordre du jour: le renouvellement du comité. Les mandats confiés à MM. Roger Epiney (président) et Michel Caloz (caissier) arrivant à échéance, tout en les remerciant vivement de leur apport à tous les niveaux, l'assemblée a désigné son nouveau président en la personne de M. J.-Pierre Guidoux. Ce dernier, licencié en droit et en science économique, mettra tout en œuvre pour continuer ce qui a été entrepris jusqu'à ce jour et il s'efforcera d'ouvrir des horizons nouveaux à une association qui aura souvent l'occasion de manifester sa présence politique au cours de la prochaine période. Venant compléter la belle équipe des anciens, MM. Jean-Marie Grand (caissier), Edmond Mathieu, Christian Rouvinez et Mlle Dominique Favre, feront également partie du comité.

JRS

Communiqué du Conseil d'Etat RELANCE DE L'ÉCONOMIE

Dans sa séance du 23 avril, le Conseil d'Etat a pris connaissance de la liste des travaux qui ne figurent pas dans le budget de 1975 mais que les services annoncent comme suffisamment préparés pour être mis en chantier dans les prochains mois si les crédits supplémentaires sont accordés.

Les critères retenus pour apprécier ces projets peuvent se résumer ainsi: degré de priorité suivant les lignes directrices 1975-1978, situation géographique de l'ouvrage considéré, ampleur de l'incidence sur la sécurité de l'emploi et possibilité de financement par l'Etat, les communes et autres maîtres de l'œuvre. A ce sujet, il faut signaler que le Conseil d'Etat a reçu en date du 16 avril M. Alexandre Hay, vice-président et directeur général de la Banque Nationale Suisse, M. De Rivaz, directeur dans le même établissement, et M. A. Travalletti, directeur de la Banque Cantonale du Valais. Les entretiens ont porté sur la nécessité d'une relance de l'économie

et sur la mise à disposition de crédits spéciaux pour des travaux d'infrastructure dans les régions périphériques du pays. Une attention toute particulière a été portée aux difficultés très grandes que rencontrent la plupart des communes de montagne.

Dans sa dernière séance, le Conseil d'Etat a abordé également la question du budget de rechange de la Confédération. Il a fait le point sur les renseignements en sa possession. Certains secteurs d'investissements devront être réexaminés à la lumière des dispositions que retiendra l'autorité fédérale. En conséquence, les consignes hors-budget des départements doivent faire l'objet d'une étude complémentaire. Lorsque tous ces éléments seront devenus effectifs, le Conseil d'Etat pourra, compte tenu de la situation générale et des critères mentionnés plus haut, arrêter définitivement la liste des œuvres nouvelles à proposer au Grand Conseil par la voie de la demande de crédits supplémentaires.

Chancellerie d'Etat

FC Savièse: un homme de 17 ans

A cet âge-là, on est généralement encore un gamin, aux idées un peu folles, mais dont les vues d'avenir sont souvent claires. Fondé en 1958, le nouveau champion valaisan de deuxième ligue — relevons que sur les six groupes romands, il est le seul finaliste connu à ce jour — n'a donc que 17 ans. C'est donc un tout jeune homme qui, lui, à des idées claires sur l'avenir. Il a joué des coudes avec intelligence puisqu'il a été promu en troisième en deuxième ligue l'année dernière et que, cette saison, il vise plus haut. Et sur deux fronts : la deuxième équipe, championne du groupe V de quatrième ligue tentera la promotion en troisième ligue alors que l'équipe fanion essaiera de graver un échelon.

Mais à qui doit-on ce lustre de l'équipe des hauts de Sion ?

Un tandem bien soudé

Certainement à tous les joueurs des deux formations qui se sont battus avec énergie ; à une population qui soutient son équipe aussi bien sur le terrain de Saint-Germain qu'à l'extérieur. Mais surtout à deux hommes au caractère opposé, qui s'entendent à merveille : le président André Reynard, député au Grand Conseil, et l'entraîneur René « Mignon » Voeffrey.

Le premier est un homme à poigne (main de fer dans un gant de velours), et le second est un garçon qui sait donner un style à son équipe et lui impose une discipline, qui est finalement librement consentie. Il faut dire qu'il a été à bonne école au sein du FC Sion, alors qu'il accomplissait avec beaucoup de clairvoyance son rôle de coach, sous la férule de l'entraîneur Mantula.

Je ne ferai pas un drame

C'est en 1971, que notre ami André Reynard accède à la présidence du club dont la première formation évolue en troisième ligue. D'emblée, on sent un renouveau dans l'organisation administrative de la société. Le nouveau président s'entoure de collaborateurs choisis

et leur assigne à chacun une tâche bien définie. Homme politique de valeur, il réussit précisément à dépolitiser le sport en regardant avant tout les qualités de chacun. Et il réussit même le tour de force de mener de front tout ce qui le préoccupe : la famille, le sport, les affaires, la politique.

C'est un homme souriant que nous retrouvons au soir de la victoire de sa première équipe sur Vouvry, sacrant le FC Savièse champion de deuxième ligue.

— Notez bien que je ne ferai pas un drame si nous ne montons pas, nous dit-il, car monter de troisième en deuxième ligue et terminer champion de groupe est déjà un résultat flatteur. Dans les derniers matches, j'ai toujours eu confiance en notre équipe et je pensais que nous devrions arriver à nos fins. Je rends un hommage tout particulier à notre population et à nos supporters qui sont fidèles, dans les bons comme dans les mauvais moments.

Ce que ne nous dit pas le président, c'est l'organisation qu'il a mise sur pied, car Savièse peut soutenir la comparaison avec les grands clubs. Vestiaires qui font des jaloux, organigramme, fondation d'une école de football dont s'occupent 6 entraîneurs, tout contribue au succès. Une seule ombre au tableau, en cas de promotion, l'étroitesse du terrain. Mais comme les autorités sont acquises au club, il n'y aura certainement pas de problèmes de ce côté-là.

Y croire

— Au début de la saison, nous dit l'entraîneur Voeffrey, mon but était le maintien en deuxième ligue et la préparation de l'équipe pour la saison suivante. Je ne pensais donc nullement aux finales. Etant donné que tout a marché presque au-delà de nos espérances au premier tour, il fallait y croire pour la suite. Nous nous sommes tous mis dans la tête que le titre était à notre portée et maintenant, il faut préparer les finales en mettant le plus d'atouts de notre côté.

Le premier atout est le terrain. Je suis certain, nous disait l'entraîneur de Vouvry, Bernard Frochoux, que, sur son terrain, Savièse obtiendra quatre points en deux matches, non seulement par le contexte du stade, mais par son ambiance toute particulière.

Et nous approuvons Frochoux, car l'ambiance toute particulière est certainement unique. Savièse, on peut le comparer à Viège (hockey sur glace) au temps de la gloire de ce sport dans le Haut-Valais. Mais il y a encore plus : l'accueil qui est réservé à tous là-haut : autant pour l'arbitre, l'adversaire que le visiteur d'un jour. Cela c'est typiquement saviésan. **Georges Borgeaud**

Coupe valaisanne des actifs : Ayent-Steg en finale

C'est mardi 13 mai au stade de Tourbillon, à Sion, qu'aura lieu la grande finale de football, Coupe valaisanne des actifs, entre le FC Ayent (2e ligue) et le FC Steg (3e ligue). Arbitre : M. Hubert Savioz, Sion. Juges de touche : Benjamin Dubuis, Sion, et Armando Nese, Conthey. Début du match à 20 h. 30.

Sembrancher-Chamoille : Coupe motocycliste valaisanne

Le calendrier motocycliste national prévoyait, cette année, deux manches du Championnat suisse sur route en Valais.

Malheureusement, peu après le forfait des responsables d'Orsières-Champex, l'on apprenait que les autorisations relatives à la course de côte Le Châble-Brunson étaient refusées aux organisateurs, sous prétexte que le parcours choisi coupait l'unique accès au village de Brunson.

Cependant, les autorités valaisannes compétentes ont accepté de dialoguer avec les membres du comité d'organisation. Mieux encore, elles ont proposé, de leur propre chef, un nouveau tracé : Sembrancher-Chamoille est un parcours rapide d'une longueur de 2 km 200, dont une rectiligne de quelque 700 mètres, qui présente une déclivité légèrement supérieure à 8 %. Ce tracé possède par ailleurs un excellent revêtement et la sécurité en est un atout important : aucune glissière ne longe la route et une passerelle sera construite, qui permettra aux spectateurs de passer de part et d'autre de la piste, sans pour autant la traverser.

La manifestation se déroulera le 18 mai, date qui coïncide malheureusement avec celle du Grand Prix d'Italie, à Imola. Gageons cependant que de nombreux intéressés se rendront sur place pour assister aux exploits de quelque 190 coureurs, dont bon nombre de débutants qui effectueront, à cette occasion, leurs premiers pas dans le monde frénétique de la compétition ; un déplacement massif de spectateurs devrait encourager les organisateurs de l'une des rares courses motocyclistes qui se déroulent encore dans notre pays. **JAT**

APROZ-NENDAZ Finale cantonale des combats de reines

Depuis quelques semaines, le Valais campagnard vit dans l'effervescence : la tournée des combats de reines bat son plein !

Après s'être affrontées à Grône, Sembrancher, Agarn ou ailleurs, les meilleures luteuses du canton se retrouveront à Aproz le dimanche 18 mai pour disputer la finale cantonale.

Une situation géographique enviable, au centre du Valais, sur les grands axes routiers, et un terrain fort adéquat pour une telle manifestation, font d'Aproz la « capitale » des combats de reines et l'habituée des finales cantonales.

La responsabilité de ce rendez-vous au sommet incombe cette année au syndicat d'élevage bovin de Fey-Nendaz.

Bon nombre de reines renommées sont déjà inscrites pour cette finale. Les lauréates des prochains combats régionaux viendront compléter une liste déjà fort belle. Leurs propriétaires doivent les inscrire au numéro de téléphone 027 4 56 04 ou 4 51 41 jusqu'au 11 mai.

De belles luttes donc en perspective pour le 18 mai ! Que chacun retienne déjà ce dimanche pour applaudir les reines cantonales !



Debuts : Dubuis Noël, Reynard Raoul, Farquet Edmond, Héritier Joseph, Boillat René, Héritier Raymond, Dubuis Jean-Marc, Luyet Guy — Accroupis : Werlen Walten, Jacquier Roger, Héritier P.-André, Dubuis Serge, Lipawski Jean-Luc, Zuchuat Marcel-Joseph, Mottier Jean-Marc.



JR Monthey : Changement de date

L'assemblée générale de la Jeunesse radicale de Monthey prévue pour lundi 5 mai et reportée au mardi 6 mai à 20 heures au Café du Chablais avec l'ordre du jour statutaire.

CHAMPERY A L'Echo de la Montagne

Lors de la soirée annuelle de la fanfare de Champéry, L'Echo de la Montagne, M. Jean-Albert Clément s'est fait le porte-parole de tous pour dresser le bilan favorable du Festival des fanfares bas-valaisannes organisé l'an dernier à Champéry. Il a remercié tout spécialement le directeur, M. Fernand Clément, et le sous-directeur, M. Jean-Claude Avanthey, pour le travail fourni et a rappelé les mérites de deux anciens : MM. Alfred Avanthey, ancien directeur, et Arthur Chapelay, ancien président. Enfin, M. Jean-Albert Clément a été lui-même félicité pour ses dix ans à la présidence de la fanfare.

Le concert annuel a aussi été l'occasion de remettre les prix aux lauréats du concours de dessins organisé lors du Festival. Les trois premiers sont : Jean-Paul Bochaty, Catherine Oberhauser, Constant Défago.

Ce soir à Monthey, demain à Sion : « LE VER SOLITAIRE »

Le ver solitaire ? C'est l'histoire d'un type qui raconte l'histoire d'un type qui fait beaucoup d'histoires pour les raconter à sa mère qui est la mère du type qui raconte l'histoire...

Bref ! Daniel Laloux, 34 ans, comédien, musicien, poète, se livre dans le temple du « one man show » qui révéla Zouc, Bernard Haller, Rufus, Dimitri, à une déroutante et irrésistible confession de solitaire.

Dans le cadre d'échanges culturels, ADERA Théâtre 13 de Saxon, qu'anime Jean-René Döbuluit, a décidé d'inviter en Valais deux ou trois spectacles. Daniel Laloux commence la série et nous espérons que cette nouvelle formule soit un succès.

Ainsi, après le Jura, Fribourg, Genève, Neuchâtel et le Tessin, « Le ver solitaire » sera présenté ce soir, vendredi à 20 h. 30 à la salle centrale de Monthey, et demain, samedi, à 20 h. 30 au Théâtre Club Migros de Sion.

Opération

« Oeufs de Pâques »

Les Centres missionnaires du Chablais remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont collaboré à l'action « Oeufs de Pâques ».

Grâce à leur dévouement et à leur générosité, nous avons pu réunir la somme de 5000 francs qui sera versée au Séminaire valaisan à Fribourg, en faveur d'un séminariste de Goa (Indes).

Décès

de Jean-Baptiste Zaza

C'est une foule émue qui a assisté, mardi dernier, à la messe d'ensevelissement de Jean-Baptiste Zaza, décédé accidentellement au cours d'un vol delta. Agé de 37 ans, le défunt montrait un caractère jeune et enjoué. Il faisait partie de plusieurs sociétés sportives et était apprécié aussi bien au Volley-ball Club qu'au Water-polo ou à la Boule de Tovex. Le vol delta était sa passion. Il était titulaire du brevet de la Fédération suisse d'ailes delta. Malheureusement, un coup de vent fatal a mis fin, samedi, à une carrière à peine entamée.

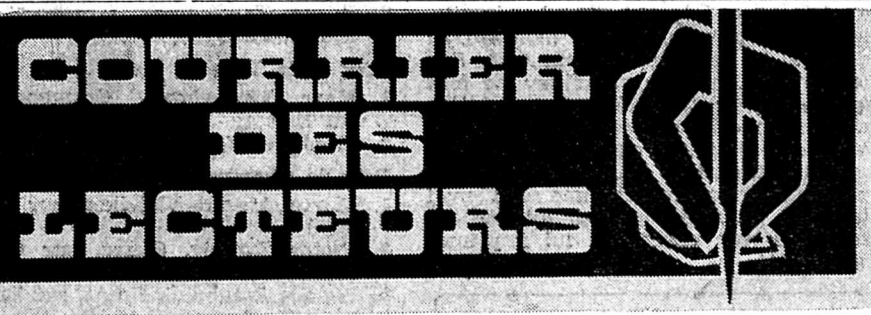
A sa famille, à ses proches, le « Confédéré-FED » adresse sa sympathie.

SAINT-AURICE

L'Association radicale du district remercie

Satisfaite du résultat financier obtenu, l'Association radicale du district de Saint-Maurice remercie vivement les personnes qui, par leur participation ou leurs dons, ont répondu favorablement à son appel le vendredi 25 avril. D'ores et déjà, elle leur donne rendez-vous à la sortie qu'elle projette de mettre sur pied, en collaboration avec une section, dans le courant du mois de juin ou en septembre prochain.

Le comité



Oui à la contraception

Depuis quelques années en Valais se dessine à travers les jeunes un mouvement de contestation en ce qui concerne la contraception et le planning familial.

Sur le premier point, l'Eglise a clairement défini sa position en rejetant la contraception. Si elle l'a fait, cela vient du fait qu'elle est dépassée par les événements et se place uniquement devant le problème religieux sans tenir compte du problème social ou financier. Nous vivons une époque où la liberté a pris un tel pas sur les vieilles institutions — qu'elles soient religieuses, sociales ou encore politiques — que nous, jeunes, devons encourager la contraception sous toutes ses formes avant d'arriver à la solution non envisageable de l'avortement. Nous pouvons constater : depuis quelques années, la contraception se fait avec l'accord de médecins jugés progressistes. Conséquence : un recul sensible et obligatoire de la natalité qui se chiffre en moyenne à deux enfants par famille alors qu'elle se chiffrait à 5 enfants après la guerre et jusqu'en 1950. Nous devons mettre en garde les parents dont la morale n'est plus adaptée à la vie actuelle. Il est souhaitable qu'ils ne soient pas irrémédiablement pris au piège de principes trop surannés, car ces jeunes épris de liberté n'accepteront plus une puissance familiale et vivront leur propre vie au péril de leurs expériences.

Malgré la contraception, il ne faut pas oublier que le mariage est avant tout un lien d'union entre deux êtres qui ne peut se faire sans l'acceptation de l'enfant.

Il serait indispensable que l'éducation sexuelle à l'école se fasse à un plus grand niveau et à tous les échelons pour que le jeune ne se sente pas blo-

qué en entrant dans la vie. De plus, nous attirons une fois encore l'attention des parents sur le fait que la jeunesse, dans l'évolution actuelle, possède déjà une vie sexuelle avant le mariage et que les parents doivent en prendre conscience. Après l'éducation sexuelle donnée dans la famille et à l'école, le jeune et l'adulte devraient pouvoir être informés par un service de planning familial capable d'aider chacun à résoudre ses problèmes. Nous formulons le vœu que ce service indispensable trouve sa place dans chaque ville du canton. On s'étonne que, déjà, des signatures sont recueillies en faveur de l'avortement avant même que tout soit tenté en éducation à la contraception.

Terminons par dire que cette situation est à la fois alarmante et interrogative dans le sens que notre canton accuse un sérieux retard sur le plan scolaire et social. Mais les PDC n'aiment pas avancer, ils préfèrent reculer.

Louis Mottier, Monthey

Institut Saint-Joseph

« Don Bosco »
1950 Sion

Internat - Demi-pension - Externat
Pour garçons - 5e et 6e années primaires.

Inscriptions avant le 30 mai

Renseignements auprès du père directeur
☎ (027) 22 18 48 ou 22 18 49.
36-24552

VETROZ - 8 mai (jour de l'Ascension)

Inauguration du drapeau des Amis gymnastes et Bénédiction de la nouvelle salle de gymnastique

9 h. 30 Rassemblement des sociétés place de l'Union
Présentation de la Bannière, cortège.

10 h. 30
11 h. 30

Messe en plein air au stade des Plantys
Apéritif offert par la Municipalité
Concert par les Sociétés de musique et tambours

12 h. 30 Restauration - Cantine
13 h. 30 Productions de la V.A.G. et du F.C.

Participation de toutes les sociétés locales

PROGRAMME TV

Samedi 3 mai

13.30 Tele-Revista
13.45 Un'ora per voi
14.20 TV-Contacts
14.45 Football : Finale de la Coupe d'Angleterre
17.00 TV-Jeunesse
18.25 Deux minutes avec...
18.30 Téléjournal
18.35 Rendez-vous
19.05 Affaires publiques
19.40 Téléjournal
19.55 Loterie suisse à numéros
20.05 A vos lettres
20.35 Divertimento : Spécial Rose d'Or
22.30 Football
23.30 Téléjournal

Dimanche 4

10.00 Culte
11.00 Téléjournal
11.05 Tél-hebdo
11.30 Table ouverte
12.45 Le francophonissime
13.15 Horizons
13.35 L'enfance nue
15.00 Gymnastique
15.30 Bon dimanche M. X
16.30 Concert
17.30 TV-Jeunesse
17.30 Présence catholique
18.00 Téléjournal
18.05 Gymnastique
18.55 Dessins animés
19.05 Les actualités sportives
19.40 Téléjournal
19.55 Spécial cinéma : Un homme de trop, de C.-Gravas
22.15 Vespérales
22.25 Téléjournal

Lundi 5

17.35 Taxibulle
17.55 Présentation des programmes
18.00 Téléjournal
18.05 TV-Jeunesse
18.30 Objectivement votre
18.50 Les Poucetofs
18.55 Des lauriers pour Lila
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.15 Archives : 30 ans déjà !
21.40 La voix au chapitre
22.10 Sous la loupe
22.35 Téléjournal

Mardi 6

17.55 Présentation des programmes
18.00 Téléjournal

18.30 Courrier romand
18.50 Les Poucetofs
18.55 Des lauriers pour Lila
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.20 Maîtres et valets
21.10 Ouvertures
22.10 Charles Earland Sextet
22.30 Téléjournal

Mercredi 7

17.35 Taxibulle
17.55 Présentation des programmes
18.00 Téléjournal
18.05 TV-Jeunesse
18.30 Outre-Sarine - Outre-Gothard
18.50 Les Poucetofs
18.55 Des lauriers pour Lila
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.15 Tour de Romandie
20.30 Mosaïque
21.30 Les grandes batailles du passé
22.20 Téléjournal

Jeudi 8

15.00 Don Quichotte
16.40 Printemps à Vienne
17.55 Présentation des programmes
18.00 Téléjournal
18.05 TV-Jeunesse
18.35 Les Poucetofs
18.40 Des lauriers pour Lila
18.55 Deux minutes avec...
19.00 Lionel Rogg, organiste
19.40 Téléjournal
19.55 Tour de Romandie
20.15 Temps présent
21.20 La vie de Paul Gauguin
22.15 A témoin
22.30 Téléjournal

Vendredi 9

17.35 Taxibulle
17.55 Présentation des programmes
18.00 Téléjournal
18.05 Il faut savoir
18.10 Agenda
18.50 Les Poucetofs
18.55 Des lauriers pour Lila
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.15 Tour de Romandie
20.30 Le mois francophone : Les belles manières
22.00 Concert
22.25 Téléjournal
22.35 Plaisirs du cinéma : « Gertrud »

là, puisqu'il vient seulement d'enregistrer son deuxième disque sur les précieux conseils de Dalida. Ce méridional possède à un merveilleux tremplin, mais le succès exige également talent et travail.

Du talent, Pascal Auberson en a énormément. De son premier 30 cm se dégage déjà un style, une forte personnalité et une sensibilité de musicien qui aime également les mots. Mieux que de l'expliquer, il faut non seulement l'entendre, mais l'écouter.

Si le nom de Nicole Croisille n'a pas toujours été associé au terme de « grand public », il a toujours été allié à la qualité. Avec son dernier 45 tous et le titre « Femme avec toi », il semble que Nicole Croisille ait trouvé la popularité sans aucune concession de commercialité. Domage que sa carrière ait trop été parsemée d'oubli du public.

Un numéro où l'adresse et l'équilibre sont indissociables sera présenté par Wong Mow Ting ; Chinois d'origine et déjà connu des grandes scènes parisiennes, cet artiste a bien voulu prolonger son séjour à Genève pour participer à l'émission Mosaïque, avec l'aimable autorisation de Bob Azzam.

Le « You can't even walk in the park » est le titre de la musique choisie par Brigitte Matteuzzi pour présenter son ballet avec l'exceptionnelle complicité de trois motards.

Bernard Schu présentera cette émission réalisée par Eric Noguét, dont le décor est signé Anne Dunant.

(Mercredi 7 mai à 20 h. 30.)

Plaisirs du cinéma

GERTRUD

Un film de Carl-Theodor Dreyer, version originale danoise avec sous-titres français.

Après « Jour de colère » et « Ordet », Carl-Theodor Dreyer resta près de dix ans sans tourner. On pouvait penser que le vieux maître, que d'aucuns considèrent comme le plus important créateur du cinéma nordique, s'était définitivement retiré des studios. « Gertrud », achevé en 1964, allait démentir ce pronostic, et surprendre tous ceux qui s'étaient passionnés pour le style plein de rigueur esthétique et vigoureuse de Dreyer. On était loin des visages passionnés de « Jeanne d'Arc », de l'atmosphère de « Jour de colère », du mysticisme de « Ordet ». « Gertrud », ce n'était ni plus ni moins qu'un retour au « Kammerspiel » qui avait inspiré, en 1925, la réalisation du « Maître du logis ». « Gertrud »... une œuvre grise, un portrait psychologique glacé dans un monde figé, à la lenteur calculée. Certainement pas l'œuvre maîtresse de Dreyer, mais un long métrage à voir pour tout passionné des films de ce réalisateur danois.

LE THEME

La jeune et jolie cantatrice Gertrud abandonne sa carrière pour suivre un poète. Après leur rupture, elle épouse un avocat, Kanning, qui songe moins à sa femme qu'à sa carrière. Esoulée, Gertrud cède un jour aux avances d'un jeune goujat, qui s'en vante auprès du premier amour de Gertrud, le poète Lidman. Celui-ci tente alors de la décider à quitter son amant...
(Vendredi 9 mai à 22 h. 35.)

Abonnez-vous à « FED »

Assemblée générale de la Section valaisanne du TCS

Samedi 10 mai 1975

Salle de rythmique de l'école communale de Martigny-Bourg, à 10 heures

Place de parc : sur le pré de foire de Martigny-Bourg.

Ordre du jour :

1. Signature des présences,
2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée,
3. rapport du président,
4. rapport des présidents de commission,
5. lecture des comptes 1974,
6. rapport des vérificateurs,
7. approbation des comptes,
8. cotisation 1976,
9. divers.

L'assemblée sera suivie d'un apéritif offert par la Maison Simonetta dans ses caves à Martigny-Bourg.

A 12 heures, collation en commun, jambon à l'os et gratin dauphinois, offert par la section.

Le comité

SELECTIONS TV

Spécial cinéma

— Un homme de trop
Un film de Costa-Gavras, interprété par J.-C. Brialy, Michel Piccoli, François Périer, Claude Brasseur, Gérard Blain, Charles Vanel et Bruno Cremer
— Entretiens avec le réalisateur Costa-Gavras
— Premières visions
« Un homme de trop » vient chronologiquement en seconde place dans la carrière de Costa-Gavras. Une carrière marquée par la qualité, et dont les titres sont déjà des dates dans l'histoire du cinéma moderne : « Z », « L'Aveu », et plus récemment « Etat de siège ».

Si ces trois derniers forment une trilogie, dans laquelle le réalisateur présentait, en somme, trois types de régimes politiques d'aujourd'hui, « Un homme de trop » est plus distancé du contexte contemporain puisqu'il se déroule sous l'occupation. Il s'agit là de l'histoire d'un cas de conscience dramatique : enlevé par un commando de maquisards en 1943, un condamné de droit commun se voit mêlé aux résistants. Dans un premier temps, sa présence au sein du groupe est appréciée. Cependant, à un moment donné, son identité éclate au grand jour ; et comme il est un criminel, le règlement du maquis exige qu'il soit exécuté...

Pour ce second film, Costa-Gavras avait réuni sous sa direction une brochette d'acteurs de grand renom. Les paysages de l'Est du Massif Central, un usage habile de la caméra contribuent également à faire de ce film un long métrage de haute tenue.

Invité de l'émission, le metteur en scène aura par ailleurs le loisir, en s'entretenant avec Christian Defaye, de parler de ce film et de son œuvre ultérieure...

SI VOUS AVEZ MANQUE LE DEBUT

Dans les Cévennes, en 1943, un groupe

de maquisards reçoit l'ordre de délivrer douze condamnés à mort par les Allemands. L'opération se déroule bien, mais Cazal, le chef du groupe constate après coup qu'il a sauvé treize hommes. Qui est cet « homme de trop » ? Un aventurier ? Un traître ? Ou encore un mouchard que les Allemands avaient placé dans la cellule ? En attendant que le mystère soit éclairci, l'inconnu participe à la vie du commando, obligé de fuir sans cesse. Il se montre fort utile, soignant les blessés, réparant le matériel endommagé, évitant même à ses camarades de consommer des champignons vénéneux...
(Dimanche 4 mai à 19 h. 55.)

MOSAÏQUE

Une émission de variétés avec la participation de Manuel Guazzi, Pascal Auberson, Nicole Croisille, Wong Mow Ting, Dalida.

Si, cette année, le printemps hésite à renaître, il n'en est pas de même pour les chansons, car un grand nombre de mélodistes et d'interprètes voient actuellement le jour.

Il fallait bien sûr les sélectionner, ce qui n'est pas toujours aisé lorsque l'on souhaite faire plaisir à une majorité de télé-spectateurs. Si l'on en croit les statistiques de ventes de disques, Dalida, vedette de cette émission, sera non seulement bien accueillie, mais grandement appréciée.

D'ailleurs, un disque de platine lui sera remis au cours de cette Mosaïque, disque représentant un record, et Dalida l'a battu pour la Suisse après d'égaux performances au Bénélux où elle a dépassé les chiffres de vente de Frank Sinatra, ce qui n'est pas à la portée de beaucoup de chanteurs.

Manuel Guazzi : il n'en est pas encore

Pour que
votre rêve
devienne
réalité...



FABRIQUE DE MEUBLES

Gertschen SA

12 000 m2 D'EXPOSITION

A BRIGUE - UVRIER (CENTRE MAGRO) - MARTIGNY FABRIQUE A NATERS

Conception
et réalisation
d'agencement
d'intérieur...

Faites appel
à notre bureau
technique de
Naters

Weillon

confection dames

MARTIGNY 25, av. de la Gare

A votre service :

un assortiment de qualité - tailles et façons
pour satisfaire chacune -

PRIX ÉTONNANTS

Venez nous visiter sans engagement.

A vendre

TELEVISEURS D'OCCASION

grands et petits écrans. Service de réparation.

Se recommande : Germain Mabillard, Charrat

☎ (026) 5 32 35 (En cas d'absence, enregistreur automatique)

Une bonne voiture,
c'est aussi une bonne
reprise. Demandez à
un propriétaire de
Volvo ce qu'il en pense!



1950 SION: Garage de l'Aviation SA, Vultaggio Frères
Tél. (027) 22 39 24 - (027) 22 97 40

Loèche-les-Bains

A VENDRE

Studios-appartements de 2-3-4 pièces

Résidence Flaminia

Bain, sport, détente au service de votre santé, voilà ce qu'offre Loèche-les-Bains dans son vaste cadre alpin.

Renseignements :
Agence immobilière Martin Bagnoud SA
Route de Sion 3 - 3960 Sierre
☎ (027) 5 42 42

Coupon à détacher

Immeuble Flaminia

Nom :

Adresse :

Tél. :

OU ALLONS-NOUS ?

Les dernières éditions du FED nous ont rendu compte de plusieurs réunions de partis radicaux régionaux ou locaux. Le mot réussite figurait en caractère gras dans tous les communiqués. Il semble donc que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes et que le Parti radical valaisan vit déjà dans une sorte d'euphorie préélectorale...

Ce qui n'a pourtant pas été révélé dans les colonnes de ce journal, c'est le très grave échec de la soirée organisée par le Parti radical-démocratique de Sion. Dans une circulaire adressée personnellement à tous ses membres, le président, M. Robert Clivaz, avait convié chacun à une soirée d'amitié et de détente. Pour les « têtes en l'air », deux rappels ont été diffusés par le FED. Tout était donc réuni pour faire de cette soirée-choucroute une réussite.

Le nombre d'inscriptions aurait été plus qu'honorable pour une section de... Binn ou de Oberems puisque 22 personnes s'étaient annoncées. Le président Clivaz pensa que le restaurateur avait oublié de mettre le zéro après le chiffre 22. L'illusion fut rapidement dissipée

et la soirée renvoyée aux calendes grecques.

Ainsi donc, la soirée en famille ne semble pas convenir aux membres du Parti radical-démocratique de Sion. D'une part, l'électeur, pour qui l'amitié et la solidarité ne comptent qu'à l'approche d'une élection ou d'une votation et, d'autre part, les « élus » pour lesquels une telle soirée n'est que temps perdu. Mais n'oubliez pas le proverbe « Rien ne sert de courir, il faut partir à point ». Ce n'est pas seulement quelques semaines avant les élections qu'il faut se montrer sur un podium et prendre des bains de foule. Le sourire électoral et les belles promesses trois semaines avant le scrutin ne garantissent pas de facto le nombre de listes.

Vous me direz que cet échec ne doit pas être crié sur les toits. Je crois au contraire que c'est une bonne chose que d'annoncer les déboires. J'ai toujours dit ce que j'avais sur le cœur sans prendre de buvard devant la bouche. Cette révélation fera certainement sourire quelques-uns. Mais le but de ce papier est de faire réfléchir les personnes concernées.

Marcel Possa

Vétroz : Qu'est-ce que la V.A.G. ?

Signe qui revient souvent dans la conversation des Vétrozains et qui peut laisser pensif le non-initié : V.A.G. Eh bien ! pour ne rien vous cacher et dissiper le doute, nous vous dirons que : V.A.G. est tout simplement l'abréviation de Vétroz-Amis-Gymnastes.

C'est la plus jeune société de Vétroz avec moins de deux ans d'âge, mais la plus grande par son effectif qui s'élève à 341 membres soit : Actifs hommes, dames, Vétérans, Pupilles, Pupillettes, Benjamins.

L'on parle beaucoup de cette section en ce début mai, car ses membres préparent fébrilement l'inauguration de leur premier drapeau ainsi que le fanion des pupilles et pupillettes. La date retenue est le 8 mai, jour de l'Ascension, ce sera la vraie fête villageoise à Vétroz. Toutes les sociétés locales ont répondu à l'invitation de ces sympathiques gymnastes. Il est vrai que ces sportifs ont eu l'heureuse idée de faire coïncider cette inauguration avec la bénédiction de la nouvelle salle de gymnastique que les contribuables vétrozains leur ont si généreusement offerte. Ainsi, les autorités, les corps de métiers seront

aussi de la fête. Dame « Amigne », elle, se présentera en toute grande tenue à l'apéritif ; elle sera annoncée par les roulements des tambours, saluée par le président de la commune tandis que les fanfares Union et Concordia interpréteront les meilleurs morceaux de leur répertoire en son honneur lorsque le soleil lui accordera son plus radieux sourire. C'est dire que rien n'a été laissé au hasard par ceux qui se proposent d'organiser l'année prochaine déjà, la Fête romande à l'artistique.

Ce sera encore « Fête comme chez vous », mais cette fois tous les amis de Vétroz y sont cordialement invités. A 10 h. 30, sera célébrée en plein air la messe de l'Ascension, chantée par le Chœur mixte Sainte-Marie-Madeleine. Pour cette circonstance également, le stade des Plantys a revêtu sa robe du plus beau vert. N'est-ce pas la couleur de l'espérance ? Aussi nous sommes certains que vous serez nombreux à nous encourager en ce beau mois du renouveau. Après ce 8 mai, vous nous connaîtrez encore un peu mieux, bien que maintenant vous savez déjà qui nous sommes...
V.A.G.

Centre du feu : Expo dessins d'enfants

Au Centre du feu et de la Protection civile à Platta-Sion se tiendra, du 5 au 11 mai, l'exposition des dessins d'enfants sur le thème de la Protection civile. Vernissage, lundi 5 mai à 18 heures en présence du chef local de la PC, M. Pierre Ebner. Les salles sont ouvertes tous les jours de 17 à 20 heures.

Sous le signe du chant

Ciel bleu, soleil chaud, notes de musique partout, décidément Sion a été dimanche dernier la véritable capitale du chant. Organisée par le Männerchor, cette fête des chanteurs du Valais central a vu la participation de 22 sociétés et de plusieurs milliers d'auditeurs. Pour une année, le Männerchor de Sion gardera la bannière de la Fédération qui lui a été remise par la section de Saint-Léonard, au cours d'une cérémonie officielle. Les concerts de l'après-midi, sous la cantine, ont été fort appréciés, spécialement le chœur d'ensemble dirigé par MM. Albert Rouvinet et Frido Dayer.

Grange-à-l'Evêque : Paul Monnier

Du 3 mai au 1er juin, les salles de la Grange-à-l'Evêque accueilleront les œuvres de Paul Monnier au cours d'une vaste exposition personnelle dont le vernissage est prévu samedi 3 mai à 18 heures.

Roseau, Fauvette, Marquise...

Des noms qui chantent, des noms qui sentent bon, ce sont ceux de Roseau à Terretaz Jacques du Levron, Fauvette à Volluz Francis de Prassurny, Marquise à Paccolat Antoine de Sembrancher, Venise à Sauthier Marius de Vollèges, et Fauvette à Volluz Pierre de Somlproz, les reines des différentes catégories, lors du grand match de Sembrancher, dimanche dernier.

IBM à Martigny

Mercredi 7 mai, à l'Hôtel Parking, avenue Grand-Saint-Bernard à Martigny, sera présenté un nouvel ordinateur conçu pour les petites entreprises.

Il s'agit du Système 32. Cet ordinateur n'exige, ni personnel spécialisé, ni installations techniques particulières. Les programmes d'applications modulaires « sur mesure » conçus par le constructeur permettent de résoudre les problèmes de programmation. C'est l'ordinateur le plus petit et le meilleur marché jamais lancé par IBM.

Les démonstrations auront lieu à 9, 10, 11, 14, 15 et 16 heures ; elles seront ouvertes à tous les milieux intéressés.

W. Loretan, président du Gouvernement

Nominations au sein du Conseil d'Etat. En sa séance du 30 avril 1975, le Conseil d'Etat a appelé à sa présidence, pour la période allant du 1er mai 1975 au 30 avril 1976, M. le conseiller d'Etat Wolfgang Loretan, vice-président, et à sa vice-présidence, M. le conseiller d'Etat Antoine Zufferey, chef du Département de l'instruction publique.

M. Loretan succède à M. Arthur Bender que le « Confédéré-FED » félicite pour la tâche accomplie durant cette année de présidence.

Bally-Sion : APPEL AU BOYCOTT

Avec dignité mais tristesse, les ouvriers de Bally-Sion ont quitté mercredi leur usine. Sur les 117 employés, 40 n'ont pas encore trouvé un nouveau travail. Un appel a été lancé afin d'encourager les gens à boycotter les chaussures Bally importées et pour demander aux institutions publiques et privées de renoncer à l'achat de l'usine et de ses installations.

Assermentation des gendarmes

En fin de semaine dernière, en présence de M. Arthur Bender, président du Gouvernement et chef du Département de justice et police, quinze aspirants de la police cantonale et neuf des polices municipales ont prêté serment. Relevons que parmi les candidats se trouvaient trois femmes, en seyant uniforme : Mlles Ines Jossen, Pierrine Poulin et Livia Grandi. Bon succès à tous et à toutes.

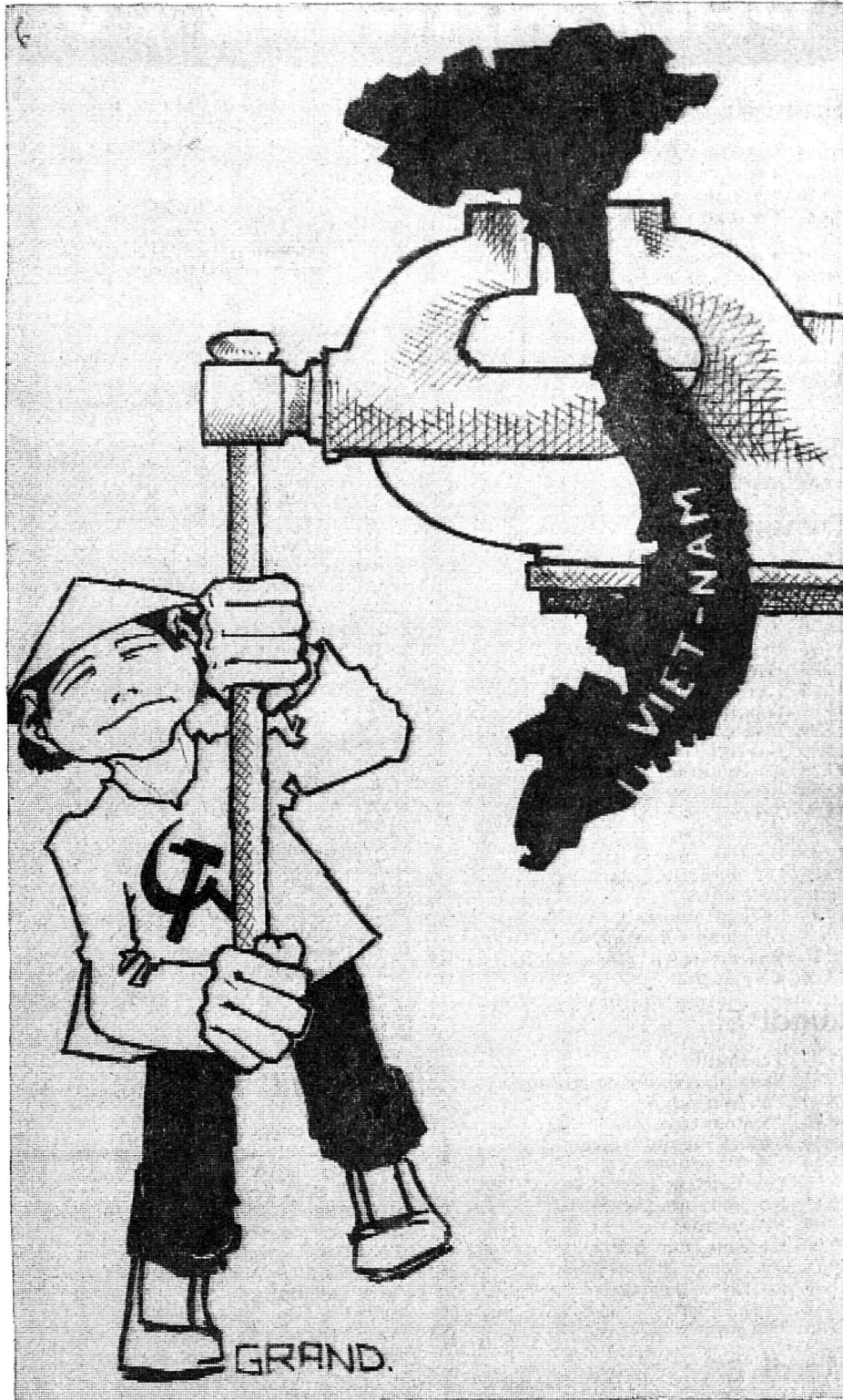
FED félicite...

... Le chanoine Marcel Michelet de l'Abbaye de Saint-Maurice dont le dernier livre, « Une voix m'a parlé plus fort » a été couronné par l'Académie française.

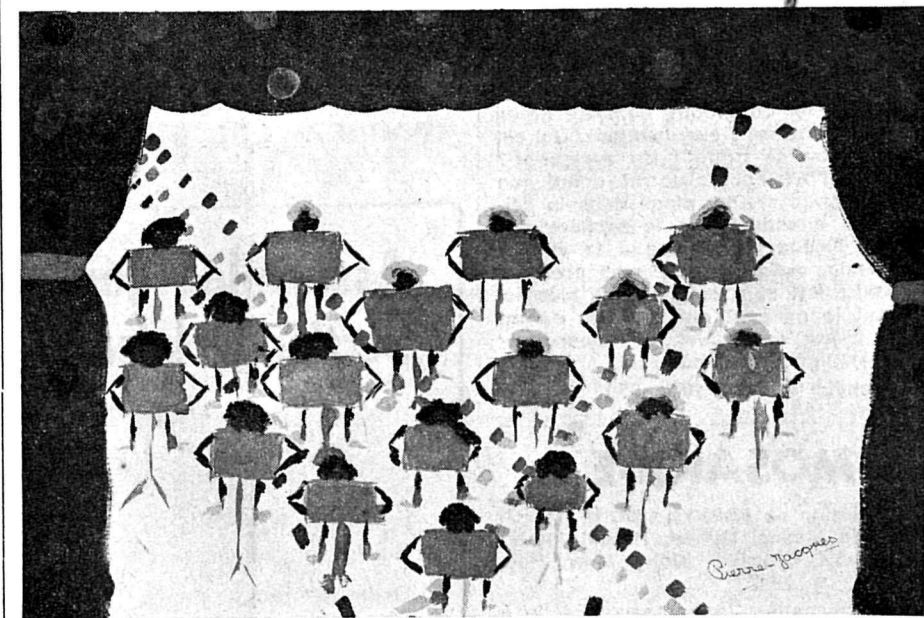
... M. Antoine Maillart, de Sierre, qui a passé brillamment sa licence en géographie à l'Université de Fribourg.

... M. Jacques Wenger qui a été nommé par le Conseil d'Etat titulaire du poste d'adjoint à l'architecte cantonal.

... M. et Mme René et Anna Pellaud-Darbella qui ont fêté à Orsières leurs noces de diamants, entourés de deux enfants, quatre petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.



VERNAYAZ: AVANT LE 45^e FESTIVAL Thème original pour l'affiche



Le motif de l'affiche du Festival dû au talent de Pierre-Jacques Bavarel

La phase finale du 45^e Festival des musiques du Bas-Valais qui se déroulera à Vernayaz, les 23, 24 et 25 mai, est bien lancée. Depuis plusieurs mois, un comité d'organisation met tout en œuvre pour recevoir dignement les 23 sociétés du groupement afin que la musique soit reine à Vernayaz le dernier week-end de mai.

Les responsables n'ont rien laissé au hasard et ont invité toute la population à participer activement à la réussite de cette manifestation. Les plus jeunes ont accompli merveilleusement le mandat qui leur avait été confié puisque les enfants des écoles ont élaboré l'esquisse de l'affiche du Festival dont le thème figurera également en couverture du

livret de fête. Cette création a été possible grâce à la mise sur pied d'un concours de dessin qui a vu la participation des élèves des trois dernières classes primaires. Tout en laissant une certaine liberté d'expression dans le dessin, une ligne directrice avait été donnée par Jean-Claude Rouiller, artiste-peintre à Plan-Cerisier. L'enthousiasme au travail et le goût créé par la nouveauté permirent à nos jeunes peintres de présenter des dessins très particuliers par leurs idées et leurs coloris.

Le jury, présidé par M. Jean-Claude Rouiller et dont faisaient partie Mme Anne-Marie Gay-Balmaz, MM. Robert Vassaux, Jean-Baptiste Bochatay, Jules Laignel, examina à plusieurs reprises les épreuves avant de prononcer son

verdict. Difficile fut le choix, tant les croquis étaient originaux et réussis.

Les lauréats

Enfin, après de longues délibérations, le jury retint comme le premier prix le dessin présenté par Pierre-Jacques Bavarel. Suivent dans l'ordre : Gérald Martignoni (2^e prix) ; Romane Décaillet (3^e prix) ; Christiane Décaillet (4^e prix) ; Christian Kohli (5^e prix), puis, classés ex-aequo les quinze élèves suivants : Borgeat Jean-Bernard, Borgeat J.-Marc, Closuit Joël, Constantin Pascal, Coppi Andréanne, Coquoz Denis, Della Ducata Maria-Consiglia, Dischinger Bernadette, Gay-Balmaz Jean-Paul, Landry Jean-Daniel, Lugon Gilles, Morisod Philippe, Revaz Jean-François, Richard Florian, Voeffray Marinette.

Le jury remettra les récompenses aux jeunes talents lors d'une distribution des prix qui aura lieu le vendredi 23 mai à 20 heures avant le concert de gala donné par l'Ensemble de cuivres « La Riviera Vaudoise ».

A tous ceux qui ont participé au concours de dessins, le comité d'organisation adresse ses félicitations et ses remerciements. Rendez-vous les 23, 24 et 25 mai 1975 !
G. G.

Pourvu que ça dure !

Lorsque, dans la vie, quelque chose nous fait plaisir, nous nous écrions volontiers « pourvu que ça dure ! ». C'est également ce que disent toutes les œuvres de bienfaisance qui reçoivent une aide financière appréciable de la Loterie Romande.

110 millions ont déjà été versés dans les cinq cantons romands et les bénéficiaires ont pu réaliser des œuvres pour l'enfance, le troisième âge ou les nécessiteux.

Il faut que cela dure ! Ceci d'autant plus que l'on peut, à chaque tirage, gagner la somme de 100 000 francs. Cet espoir n'est pas à dédaigner, surtout lorsque l'on sait qu'il se complète par une aide importante à tous ceux qui en ont besoin. Prenez vite vos billets pour le prochain tirage du 3 mai à Chiètres.

MEUBLES FURRER
CENTRE DES MEUBLES

VIÈGE, route cantonale 028 6 11 12
SION, av. de Tourbillon 027 23 33 93

LIDDES 28^e Festival des fanfares radicales-socialistes de l'Entremont

3 - 4 mai 1975

PROGRAMME

Samedi 3 mai
20.00 Concerts par l'Union Instrumentale de Liddes et La Liberté de Fully
20.30 Bal avec Esperanza
Dimanche 4 mai
13.45 Défilé des sociétés
14.15 Concerts et allocutions
20.30 Bal avec **Alain Morisod**